

Économie de l'élevage

DOSSIER ALGÉRIE

FILIÈRES
BOVINES

N°451
Novembre 2014
18 €



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE

Confédération
Nationale de l'Élevage

CNE



Interbev BOVINS
INTERPROFESSION
BÉTAIL & VIANDE



Cniel
Centre National Interprofessionnel
de l'Élevage Bovin

LES FILIÈRES BOVINES EN ALGÉRIE

Le développement local ne tarit
pas le besoin d'importations



ÉCONOMIE ET AGRICULTURE

SECTEUR LAITIER

SECTEUR VIANDE BOVINE

LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Economie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS : CHAMPION Fabien, CHAUMET Jean-Marc, BOUYSSIERE Sébastien, CARLIER Marie, CHOTTEAU Philippe, YOU Gérard.

Les études publiées dans le cadre des Dossiers Économie de l'Élevage bénéficient du financement du Ministère de l'Agriculture (Casdar) et du Fonds National de l'Élevage.

Ce dossier particulier fait référence à une étude financée par Interbev et le Cniel.
Le contenu n'engage que ses auteurs.

Les filières bovines en Algérie : le développement local ne tarit pas le besoin d'importations

L'Algérie est et restera un des principaux importateurs mondiaux de produits agricoles ; céréales et produits laitiers en tête. Au lendemain de son indépendance, misant sur ses importantes recettes pétrolières, l'État algérien a mis en place des politiques d'importation alimentaire pour privilégier le développement de l'industrie lourde : il garantissait à chaque Algérien un approvisionnement à bon marché en produits alimentaires de base, dont le pain et le lait.

Après le blocage économique des années 80 puis la décennie de la guerre civile, le Gouvernement a choisi de libéraliser l'économie et de réinvestir dans l'agriculture pour tenter de juguler le chômage. Il fait en outre face aujourd'hui à deux nouveaux défis : l'amenuisement de ses réserves pétrolières et gazières, et le renchérissement des denrées alimentaires importées. Depuis le début des années 2000, l'État a ainsi enclenché un long processus de transfert des soutiens à l'import vers le secteur productif, dans le but de mieux maîtriser ses dépenses et de stimuler la production. Mais cet objectif est pour l'instant loin d'être atteint. Plus particulièrement, les structures d'élevage bovin ne peuvent répondre que partiellement aux attentes du gouvernement, en raison du manque de ressources fourragères et d'un accès très compliqué au capital, à la formation et au foncier.

Dans le secteur laitier, les entreprises créées dans les années 2000 parviennent à croître en sécurisant localement leurs approvisionnements. Mais ce développement reste, à l'heure actuelle, très insuffisant pour épancher la soif de produits laitiers des Algériens, malgré les soutiens financiers importants des autorités.

Dans le secteur viande bovine, la faible maîtrise de la chaîne du froid et la prédominance de la boucherie traditionnelle limitent la compétition exercée par les découpes importées. Mais l'offre locale, très majoritairement issue du cheptel laitier, ne se développe pas au rythme de la demande. Ainsi, les prix de la viande flambent. L'importation d'animaux vivants pourrait booster l'offre locale, mais le maillon engraissement reste atomisé, et les systèmes actuels ne sont pas propices à la rentabilisation de broutards de type français à haut potentiel. Le transfert de savoir-faire est un véritable enjeu pour orienter la modernisation de cette filière.

SOMMAIRE

1 / L'ALGÉRIE : UN PAYS DURABLEMENT DÉFICITAIRE EN PRODUITS AGRICOLES

- Un secteur agricole qui pèse peu dans l'économie
- L'agriculture, important pourvoyeur d'emplois
- Des surfaces cultivées insuffisantes
- Une production agricole faible et inconstante
- Une consommation en hausse continue
- Des importations nécessaires

2 / UN SECTEUR LAITIER DURABLEMENT DÉFICITAIRE

- Un pays toujours très dépendant des importations de poudre
- L'intervention de l'État devenue presque incompressible
- Une industrie puissante en recherche de diversification
- Des fabrications axées sur les ultra-frais et l'utilisation de poudres
- La production laitière : le maillon faible de la filière
- Des contraintes importantes qui pèsent sur le développement de la filière
- Vers une hausse limitée de la production laitière... et surtout du cheptel de vaches

3 / LE SECTEUR VIANDE BOVINE, ATOMISÉ ET PEU ORGANISÉ

- Un marché très dépendant des importations
- Couples produits-marchés en Algérie : quelle place pour les produits français ?
- Une production de viande confrontée à de nombreuses contraintes
- Des freins importants au stade de la production
- Un maillon abattage défaillant
- De nombreux intermédiaires
- Les importations algériennes d'animaux : un temporaire qui va durer

L'ALGÉRIE : UN PAYS DURABLEMENT DÉFICITAIRE EN PRODUITS AGRICOLES

L'économie algérienne est dépendante du secteur énergétique, qui permet de remplir les caisses de l'État. Depuis quelques années, cette manne financière est utilisée par le gouvernement pour soutenir l'agriculture, qui représente moins de 10% du PIB. Mais la production agricole, encore faible et instable, ne permet pas de satisfaire les besoins croissants de la population algérienne. La consommation intérieure repose ainsi de plus en plus sur les importations.



Un secteur agricole qui pèse peu dans l'économie

L'économie algérienne est dominée par les matières premières.

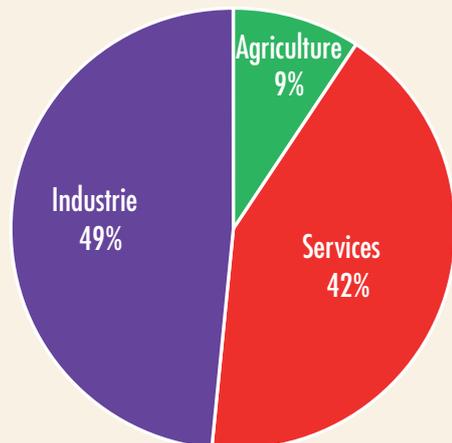
L'Algérie possède le quatrième PIB du continent africain (210 milliards USD en 2013) mais est très dépendante des richesses de son sous-sol (pétrole et gaz) qui génèrent 97% des recettes d'exportation et 60% des recettes budgétaires du pays. Cette rente énergétique a permis le développement d'infrastructures et laisse à l'État algérien une importante marge de manœuvre budgétaire.

Mais la focalisation sur le secteur énergétique a eu pour conséquence de délaisser les secteurs agricole et industriel (hors énergie) pendant de nombreuses années. En 2012, l'agriculture ne représentait plus que 9% du PIB national. Dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural (cf. encadré p. 7), les autorités algériennes ont privilégié le secteur agricole comme réservoir d'emplois afin de lutter contre le chômage qui touche aujourd'hui 25% des moins de 35 ans.

L'agriculture, important pourvoyeur d'emplois

L'agriculture représente 9% du PIB et 11% des emplois en Algérie.

RÉPARTITION DU PIB DE L'ALGÉRIE (2012)



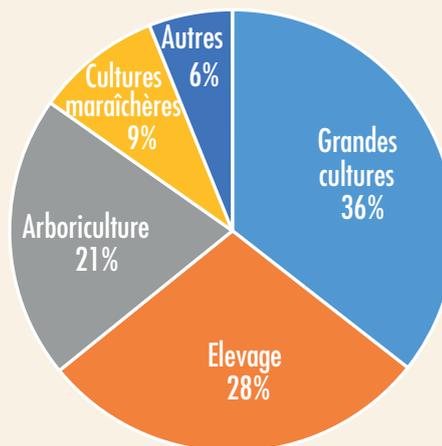
Les exploitations agricoles sont majoritairement de petite taille. Seulement 5% d'entre elles dépassent les 50 ha, tandis que 25% ne valorisent qu'entre 10 et 50 ha, la majorité exploitant moins de 10 ha.

Les 2,5 millions de personnes employées par le secteur agricole (dont 1,9 million de travailleurs permanents et 600 000 travailleurs saisonniers) travaillent ainsi sur plus de 1,2 million d'exploitations. L'élevage est le 2^{ème} employeur au sein du secteur avec plus du quart des emplois, derrière les grandes cultures mais devant l'arboriculture.

Le secteur agricole employait en 2012 environ 11% de la population active (58% dans les services et 31% dans l'industrie). L'emploi dans ce secteur aurait augmenté de plus de 12% entre 2007 et 2012, ce qui est tout à fait à rebours de l'évolution dans les autres pays en développement. Mais cette évolution semble insuffisante et le Ministre algérien de l'agriculture a annoncé en janvier 2014 vouloir faire appel à de la main-d'œuvre étrangère pour pallier le déficit national, tout en misant sur la mécanisation pour rendre plus attractif les métiers agricoles. Car les jeunes se détournent de l'agriculture comme du secteur du BTP, dont les métiers sont jugés durs et peu rémunérateurs.

Des dispositifs d'aide aux chômeurs, comme l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) qui s'adresse aux 19-35 ans, tentent d'aider les jeunes à créer leur propre entreprise dans tous les secteurs économiques, dont l'élevage, mais aussi la collecte et la transformation de produits agricoles.

RÉPARTITION DES AGRICULTEURS PAR ACTIVITÉ AGRICOLE PRINCIPALE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Chambre Nationale d'Agriculture algérienne

Des surfaces cultivées insuffisantes

Les 4/5 des terres agricoles sont constitués de parcours. Dans un contexte de faible autosuffisance alimentaire, les rares terres labourables sont avant tout destinées à l'alimentation humaine, au détriment des cultures fourragères.

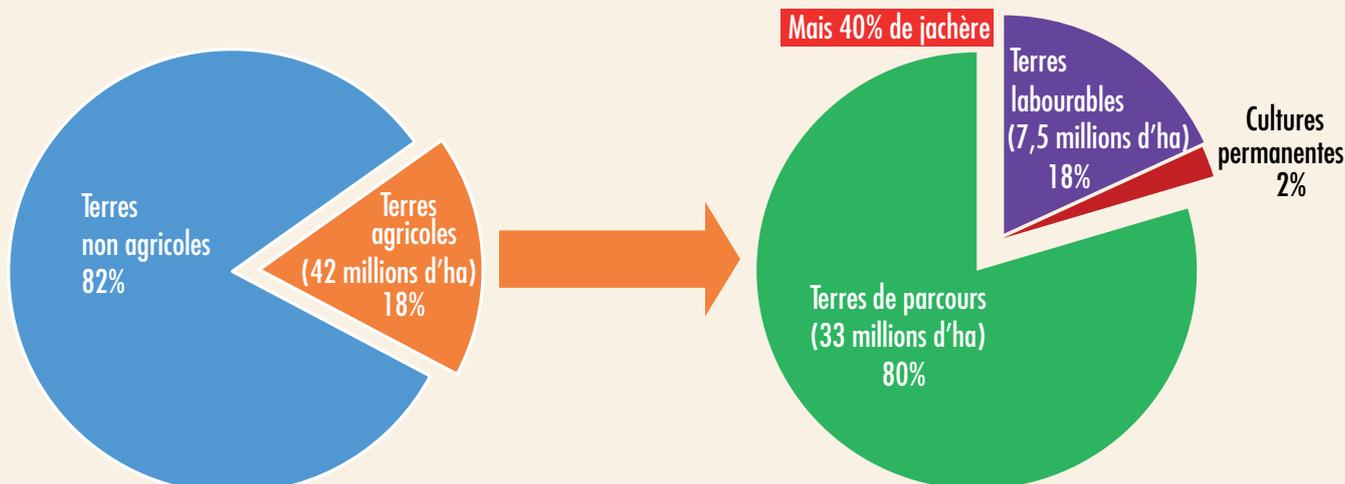
Avec près de 2,4 millions de km², l'Algérie est le plus grand pays du continent africain et le 10^{ème} au niveau mondial. Le Sahara occupe 80% de la superficie du pays, les 20% restants, au Nord, étant composés de montagnes (atlas tellien et saharien), entre lesquelles se trouvent des plaines (notamment la Mitidja) et des Hauts-Plateaux, et la majorité des terres agricoles.

Le littoral et les massifs montagneux bénéficient d'un climat méditerranéen (étés chauds et secs et hivers doux et pluvieux), les précipitations variant entre 400 et 1 000 mm par an permettant la culture de céréales et l'horticulture. Un peu plus au Sud, les Hauts-Plateaux sont caractérisés par un climat semi-aride (avec une pluviométrie comprise entre 100 et 400 mm/an).

La surface agricole algérienne est réduite à 18% du territoire, soit 42 millions d'hectares. Mais la grande majorité de ces terres (80%, soit 33 millions d'hectares) est constituée de parcours, laissant moins de 9 millions d'ha aux terres cultivées. Il faut ajouter qu'environ 40% de terres cultivées sont annuellement en jachère et que 2% sont destinées aux cultures permanentes. Les terres labourables ne représentent donc que l'équivalent de 0,2 ha/habitant et ce ratio ne cesse de reculer compte tenu de la démographie algérienne.

Ces terres cultivées sont majoritairement situées dans les régions humides et subhumides du nord du pays. La culture de céréales occupe près de 80% des terres agricoles et emploierait près d'un demi-million de personnes. Il s'agit de cultures pluviales, l'irrigation étant pour l'instant concentrée sur l'arboriculture et le maraîchage.

RÉPARTITION DE LA SURFACE AGRICOLE ALGÉRIENNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

1 L'ALGÉRIE : UN PAYS DURABLEMENT DÉFICITAIRE EN PRODUITS AGRICOLES

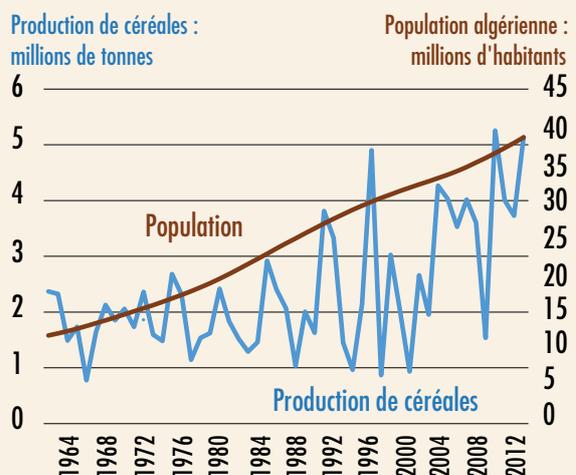
Une production agricole faible et inconstante

Le climat et le manque de terres limitent la production agricole.

La production agricole algérienne possède deux caractéristiques majeures. La première est la forte variabilité interannuelle des productions végétales. La production de céréales, bien qu'en augmentation tendancielle ces dernières années, affiche des écarts pouvant aller du simple au quadruple selon les années et les conditions climatiques. La seconde réside dans les faibles volumes produits. Les meilleures années fournissent 5 millions de tonnes de céréales, ce qui est insuffisant pour satisfaire l'alimentation de la population. Car celle-ci ne cesse d'augmenter, passant de 12 millions d'habitants au moment de l'indépendance en 1962 à 39 millions aujourd'hui. Si la croissance démographique se poursuit au même rythme (+40% au cours des 20 dernières années), la population devrait atteindre 42 millions en 2020 et 50 millions en 2030.

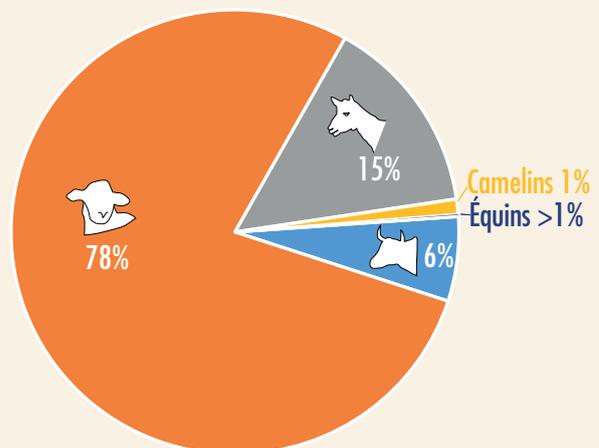
Le blé dur qui constitue la base de l'alimentation des Algériens, à travers la semoule et les pâtes, est la principale production de l'agriculture algérienne, devant l'orge et le blé tendre. L'utilisation du blé tendre (pain surtout, mais également biscuits et pâtisserie) se développe. L'orge et la faible production de maïs (moins de 2 000 tonnes) sont en priorité destinés à l'alimentation animale.

ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA PRODUCTION DE CÉRÉALES ET DE LA POPULATION ALGÉRIENNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAOstat

RÉPARTITION DU CHEPTEL ALGÉRIEN DE RUMINANTS EN 2009

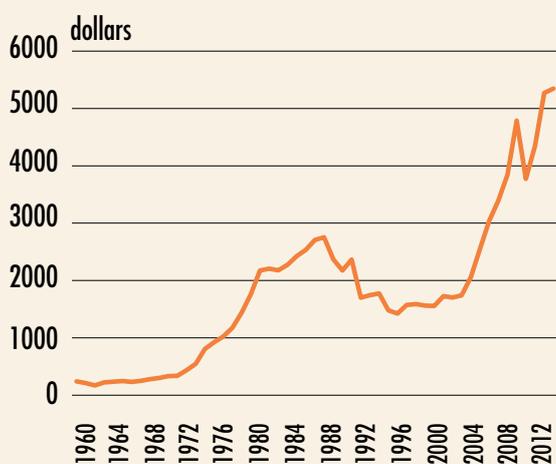


Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

Une consommation en hausse continue

L'amélioration des revenus renforce la demande algérienne en protéines animales et, en premier lieu, en produits laitiers et en viande bovine.

ÉVOLUTION DU PIB PAR HABITANT

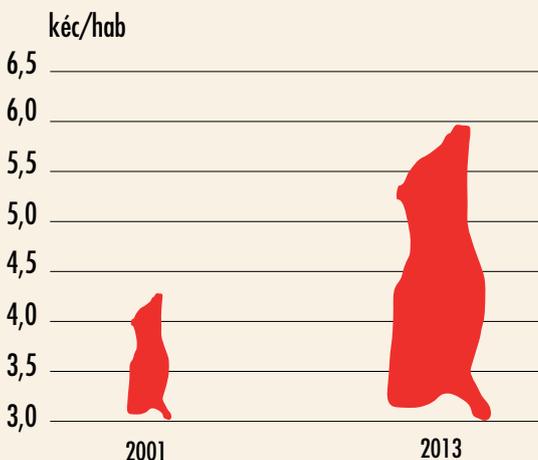


Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Banque Mondiale

Outre l'accroissement démographique, la population s'enrichit. Cette évolution est notamment flagrante depuis le début des années 2000, après un recul lors de la guerre civile. Après une multiplication par 3 depuis 2000, l'Algérie présente le PIB par habitant le plus élevé d'Afrique du Nord, avec 5 360 USD en 2013. Cette richesse par habitant se reflète notamment dans les consommations alimentaires, qui évoluent vers plus de produits animaux, signe d'une transition alimentaire en cours. Malgré tout, la population vivant sous le seuil de pauvreté est estimée à près du quart de la population algérienne, soit 10 millions de personnes.

L'alimentation reste la composante majeure du budget des Algériens. Selon une étude de l'Office national de Statistiques, 42% du budget annuel des Algériens auraient été consacrés à l'alimentation en 2011. C'est néanmoins un recul de 2% par rapport à 2000. Les ruraux y consacrent 46% de leur revenu contre 40% pour les urbains.

CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE PAR HABITANT



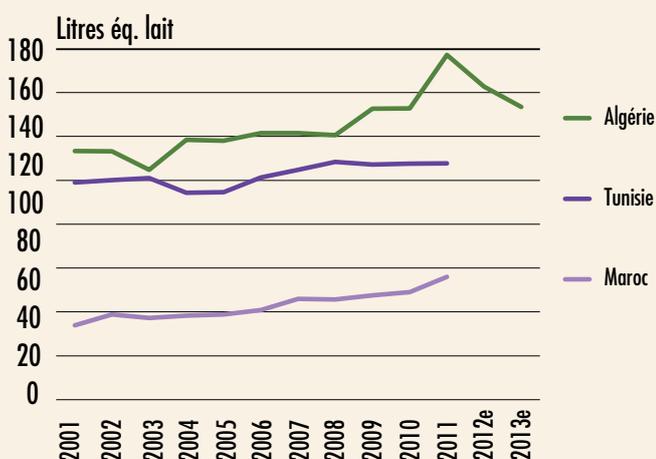
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAOstat

La consommation de viande est estimée à moins de 20 kg éc/an/hab, la viande de volaille se plaçant en tête, devant la viande ovine et la viande bovine. La consommation de viande bovine par habitant est certes faible (6 kg éc/hab/an) mais en progression continue (+36% en 12 ans). Malgré son prix en forte hausse (x2 entre 2001 et 2013), la viande bovine bénéficie notamment d'un report de la consommation de viande ovine, jugée trop grasse et dont les prix ont progressé encore plus rapidement. Mais la viande ovine reste plus consommée et son poids dans les dépenses des ménages bien plus important : les documents de l'Office National des Statistiques algérien indiquent que le poids de la viande bovine dans le calcul de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires n'est que de 2,5% contre plus de 13% pour la viande ovine et 11% pour les produits laitiers.

1 L'ALGÉRIE : UN PAYS DURABLEMENT DÉFICITAIRE EN PRODUITS AGRICOLES

La consommation de produits laitiers en Algérie est très nettement supérieure à la moyenne de la région. L'approvisionnement du marché algérien reste toutefois en-deçà des recommandations de l'OMS, qui préconise une consommation proche de 200 litres équivalent lait par habitant et par an. La consommation algérienne conserve donc un important potentiel de croissance, après dix ans (2001-2011) marqués par une progression prononcée (+40%).

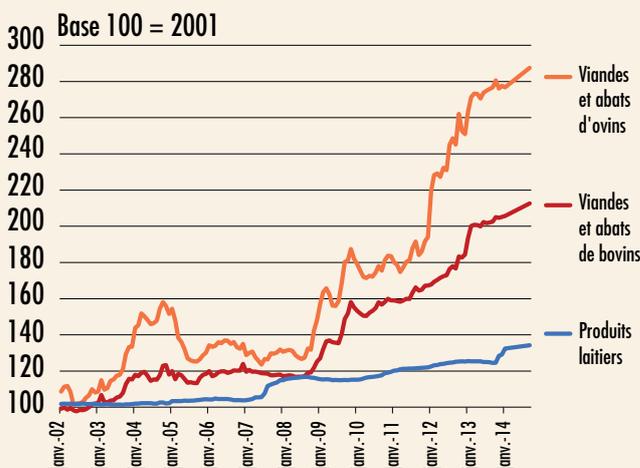
CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS PAR HABITANT AU MAGHREB (HORS BEURRE)



e : estimations
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAO et estimations

Depuis 2011, elle fléchit cependant, avant tout sous l'effet de la baisse des disponibilités : la demande potentielle reste toujours aussi forte. Ainsi, la hausse des prix des produits laitiers à la consommation, toujours fortement limitée par la mise en marché de produits à prix subventionnés (voir page 10), s'est accentuée : de +1,5% par an jusqu'en 2011, elle atteint désormais +3,5% par an.

ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE RUMINANTS EN ALGÉRIE

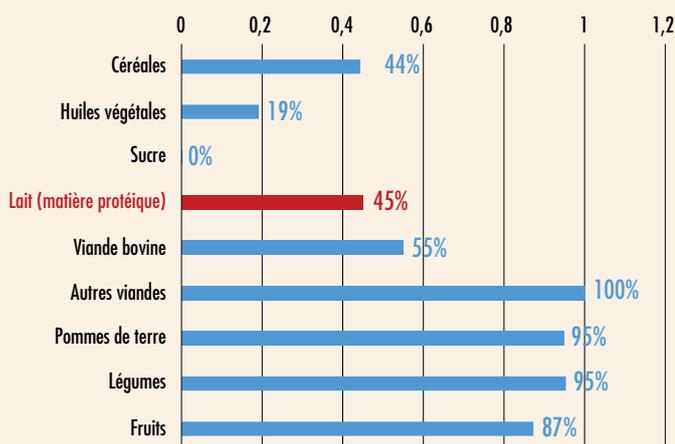


Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après ONS

Des importations nécessaires

Les ressources énergétiques permettent à l'Algérie de satisfaire sa demande alimentaire par l'importation.

TAUX D'AUTOSUFFISANCE DE L'ALGÉRIE POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAO et estimation

Le pays a donc recours à des importations, variables selon les années, pour satisfaire la consommation croissante de sa population. Car le taux d'autosuffisance du pays est faible dans plusieurs productions. En 2013, il était de 44% en céréales et de 19% en huiles végétales. Si le pays est autosuffisant en viande ovine, il ne l'est qu'à hauteur de 45% pour le lait (calculé à partir de la matière protéique) et de 55% pour la viande bovine.

À l'inverse, l'Algérie est autosuffisante en viande de volailles, une filière qui a su attirer les investisseurs locaux grâce à des cycles de production courts (et donc un retour sur investissement rapide) et à un soutien important de l'État depuis les années 1980.

La politique de renouveau agricole et rural

Cette politique bénéficie d'un budget de 6 milliards d'euros sur 5 ans (2010-2014). Elle a pour but :

Le renouveau agricole afin de développer les productions agricoles à travers 2 moyens :

L'accroissement de la production et de la productivité. Les filières prioritaires sont les céréales, le lait cru, les légumes secs, la pomme de terre, l'oléiculture, la tomate, l'arboriculture, le palmier dattier, les viandes rouges et l'aviculture.

L'incitation et la sécurisation de l'activité agricole par le développement de moyens financiers comme l'accès au crédit et les assurances agricoles.

Le renouveau rural qui cible l'environnement et le volet social

Dans les zones de production difficiles, l'accent porte sur la mise en valeur des ressources locales, la protection des bassins versants et des espaces naturels, la lutte contre la désertification avec comme objectifs d'éviter l'exode rural et de combattre le chômage des moins de 35 ans.

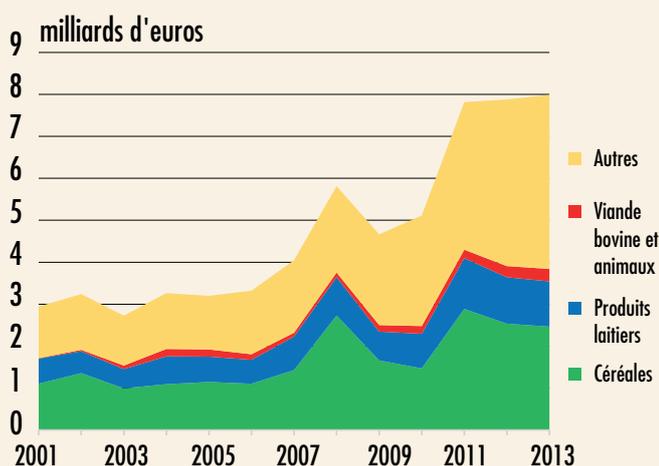
Le programme de renforcement des capacités humaines et de l'appui technique aux producteurs

Les autorités algériennes ont conscience du manque de formation au sein du secteur agricole et du manque d'efficacité d'une partie de l'administration. Pour y remédier, elles comptent développer la modernisation des méthodes de l'administration et augmenter les investissements dans la recherche et la vulgarisation.

La rente énergétique du pays lui permet de se procurer sur le marché international les produits agricoles dont il a besoin et de combler les déficits des productions nationales. Mais le poids des importations agro-alimentaires est devenu trop lourd : avec près de 8 milliards d'euros en 2013, elles représentent 19% des importations totales de l'Algérie.

Le premier poste d'importations reste les céréales avec 2,5 milliards d'euros en 2013, devant les produits laitiers qui pesaient alors 1,1 milliard d'euros, soit 14% des importations agro-alimentaires en valeur. Ce fardeau financier est une des motivations des autorités algériennes pour développer la production laitière locale. Les importations liées à la viande bovine (sous forme de viande ou d'animaux) ont représenté 300 millions d'euros, soit environ 4% des importations en valeur. La viande bovine est donc un peu moins concernée par les objectifs de réduction des importations.

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS AGRICOLES ALGÉRIENNES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après ITC - TradeMap



Face à des terres agricoles peu productives (ici dans la région de Bordj Bou Arreridj), le besoin à l'import reste grand.

2

UN SECTEUR LAITIER DURABLEMENT DÉFICITAIRE

L'industrie laitière, qui s'est déployée à grande vitesse sur le territoire algérien depuis 2000, recherche des quantités croissantes de lait cru produit sur place. Toutefois, le développement des exploitations agricoles reste lent, malgré la multiplication des soutiens publics. Les importations, qui représentent aujourd'hui près de la moitié des approvisionnements du secteur, resteront donc nécessaires pour satisfaire une soif croissante de lait sur le marché national.



Un pays toujours très dépendant des importations de poudre

Au lendemain de son indépendance, l'Algérie a fait le pari de mettre l'accent sur une politique de sécurité alimentaire forte, au sein de laquelle l'approvisionnement en lait était géré par des importations financées par les recettes pétrolières. Aujourd'hui, l'Algérie reste un des plus gros importateurs de poudres au monde !

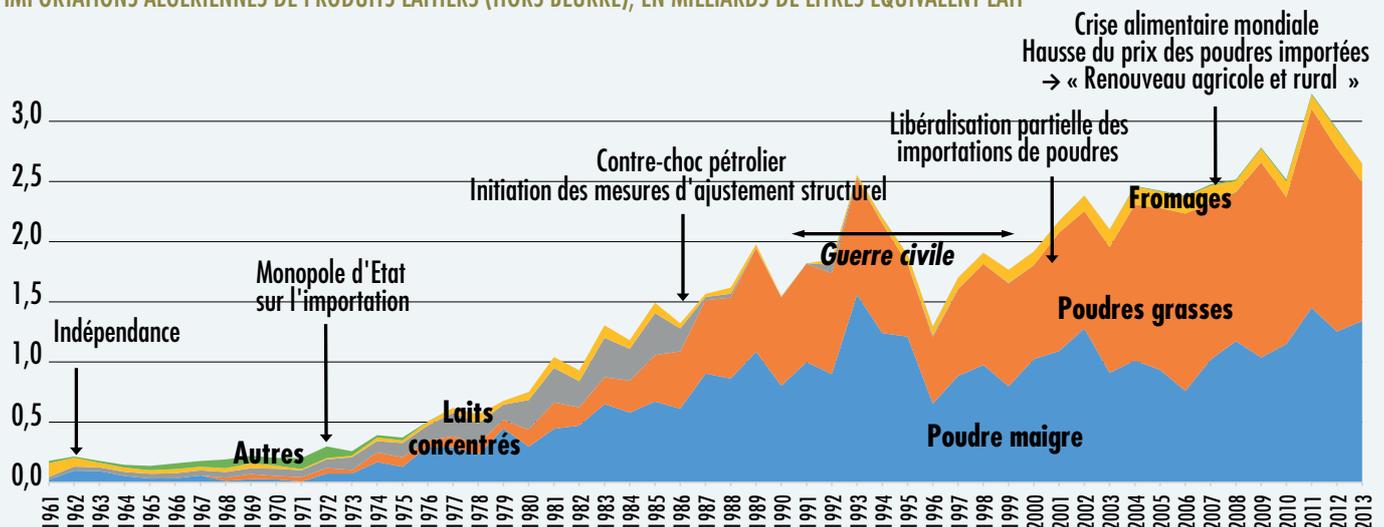
La poudre de lait au cœur de la politique alimentaire algérienne

Les produits laitiers font partie, au même titre que le pain ou le sucre, de la politique alimentaire historique de l'Algérie, basée sur le financement des importations par les recettes pétrolières. À ce titre, le monopole d'État sur l'importation des produits laitiers industriels a géré l'approvisionnement du pays en lait jusqu'au début des années 2000, dans un contexte où l'évolution des structures de production et les conditions climatiques

ont empêché le secteur agricole de subvenir aux besoins de la population.

Deux types de produits étaient alors commercialisés : les produits issus de poudre importée, vendus à prix subventionnés, et les produits fabriqués à partir de lait produit en Algérie, vendus à prix libre mais fortement impacté par le circuit subventionné. Après la guerre civile des années 1990, la croissance des importations laitières a retrouvé un nouveau souffle, lorsqu'elles ont été ouvertes aux industriels privés. Un troisième type de produit a ainsi pu être mis sur le marché, à prix libre et fabriqué à partir d'importations payées au prix fort par les industriels.

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE PRODUITS LAITIERS (HORS BEURRE), EN MILLIARDS DE LITRES ÉQUIVALENT LAIT



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAO, TradeMap, estimations et Chabane M. 2013, *Heurs et malheurs du secteur agricole en Algérie 1962-2012*, L'Harmattan.

Une autosuffisance en lait proche de 50%

En 2013, l'Algérie a importé plus de la moitié des 5 à 6 milliards de litres équivalents lait nécessaires à son approvisionnement. Au total, la facture de ces importations est montée à 1,1 milliard d'euros, pour un tiers payée par l'État.

Conséquence d'une politique priorisant la demande, le marché algérien est très ouvert aux produits laitiers du marché mondial : les droits de douane ne dépassent pas 5% pour les poudres, et 30% pour les fromages. L'Union européenne jouit en outre de contingents à droits nuls sur les poudres de lait (70 000 t) et les fromages (4 100 t). Toutefois, de 63% en 2010, ses parts de marché se sont effritées pour tomber à 46% en 2013. En effet, elle cède du terrain à la Nouvelle-Zélande, à l'Argentine et aux États-Unis dans les secteurs des poudres et des fromages.

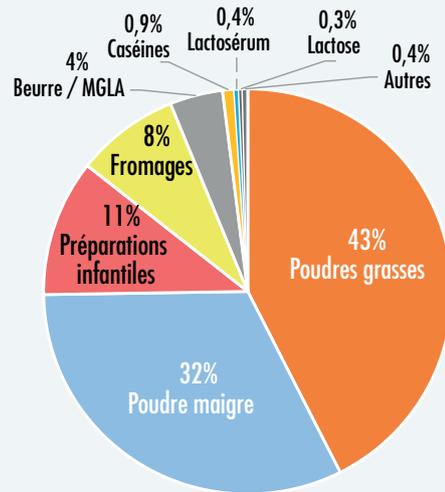
La nature des importations évolue... mais toujours peu de PGC

Les poudres représentent toujours 75% de la valeur des importations algériennes de produits laitiers. Les achats de poudres grasses, qui ont connu une croissance importante de 1995 à 2005, perdent aujourd'hui du terrain, au profit des poudres maigres, mais aussi des fromages. Il s'agit quasiment exclusivement de fromages-ingrédients achetés à un prix relativement bas (3,30 €/kg en moyenne en 2013). En effet, l'écrasante majorité des PGC vendus en Algérie sont fabriqués à partir de produits industriels recombinaisonnés.

Aujourd'hui, le marché algérien absorbe plus volontiers des marques que des produits à haute valeur ajoutée. Par exemple, les fromages de marque française vendus en Algérie ne proviennent pas de France, mais sont produits dans des usines locales avec des matières premières achetées en grande partie sur le marché mondial.

Les seuls produits à haute valeur ajoutée importés en Algérie sont les préparations infantiles. Les achats à l'étranger ont été multipliés par dix entre 2006 et 2011, face aux doutes croissants qui pèsent sur la sécurité sanitaire des produits fabriqués sur place. Mais, depuis

RÉPARTITION DES IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE PRODUITS LAITIERS EN VALEUR, EN 2013

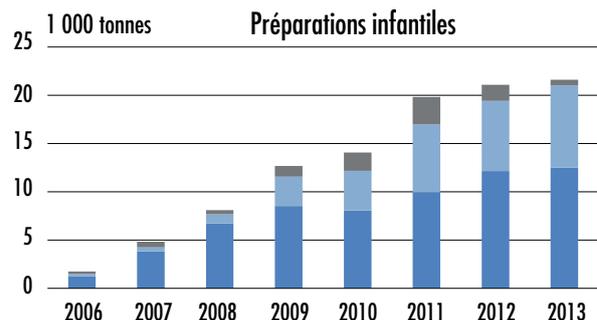
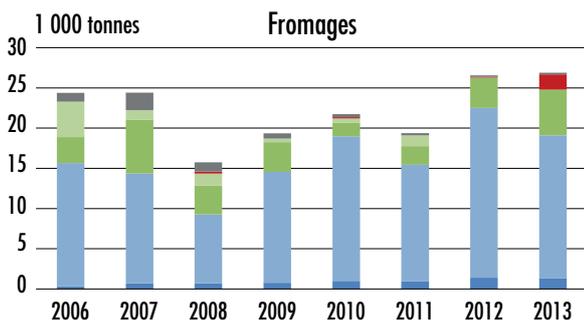
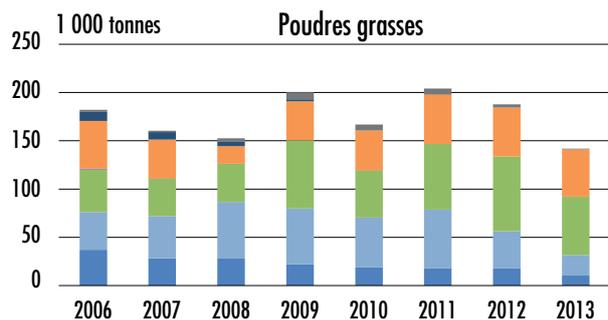
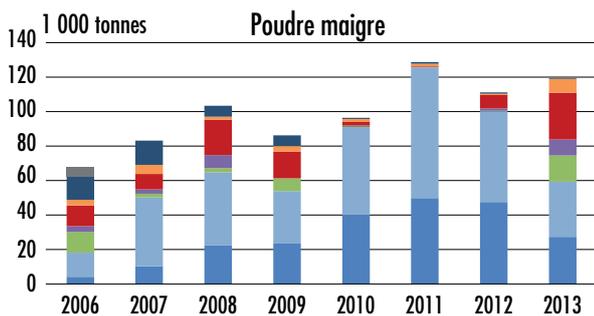


Principaux fournisseurs	Millions €	Parts de marché %
Nouvelle-Zélande	270	25%
France	210	19%
Argentine	170	16%
USA	90	8%
TOTAL	1 080	100%
Dont UE	490	46%

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après TradeMap

2012, ils plafonnent autour de 20 000 tonnes annuelles, en raison de la hausse des prix mondiaux, tirés par la demande asiatique.

Évolution des importations algériennes de produits laitiers



■ France ■ Autres UE ■ NZ ■ Inde ■ Amérique du Nord ■ Amérique du Sud ■ Ukraine ■ Autres

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après TradeMap

L'intervention de l'État devenue presque incompressible

L'État algérien a annoncé à maintes reprises son intention de diminuer ses importations de poudres subventionnées, au profit des importations privées et de la production locale. Mais, la collecte peinant à suivre et les prix des produits industriels sur le marché mondial devenant prohibitifs pour les entreprises, l'État n'a finalement eu d'autre choix que de maintenir son rôle régulateur.

La poudre subventionnée, un acquis social coûteux pour l'État

En 2013, l'État était encore responsable de la moitié des importations de poudres de lait. Ces poudres sont achetées sur le marché mondial (à 3,3 €/kg pour la poudre maigre et 2,3 €/kg pour les poudres grasses en 2013) par les pouvoirs publics qui les rétrocèdent aux industries laitières détentrices de quotas, à prix subventionné (1,59 €/kg). Celles-ci sont chargées d'utiliser ces matières premières pour fabriquer du lait pasteurisé à 1,5% de matière grasse, conditionné en sachet, vendu au détail à 25 DA/l (0,25 €/l). Nous estimons que ce système de subventions, qui a porté sur 136 000 tonnes de poudres en 2013, a coûté à l'État près de 0,20 € par litre de lait pasteurisé en sachet (LPS), soit 300 millions d'euros.

L'explosion de la facture des importations publiques de poudres de lait a ouvert un nouveau débat à partir du début des années 2000 et surtout de la crise alimentaire mondiale de 2007-2008 : dans un contexte de baisse prévue des réserves de pétrole, comment seront financées des importations laitières de plus en plus onéreuses, et donc, comment l'approvisionnement de la population sera-t-il assuré ?

Un paradoxe devenu difficile à gérer

Pour répondre à cette question, l'État algérien souhaite miser sur le développement de la production locale et le transfert d'une partie de la charge des importations au secteur privé. Toutefois, en plus de 40 ans, le LPS s'est installé comme une composante de base de l'alimentation algérienne, à tel point que toute pénurie peut provoquer des émeutes.

Par exemple, en 2013 et début 2014, le prix des produits laitiers commercialisés par le secteur privé s'est envolé, face au plafonnement de la production intérieure, à la hausse du prix des produits laitiers sur le marché mondial et à une réduction drastique des importations de poudre de la part des industriels privés (-25% en 2013). Nombre de consommateurs, notamment la classe moyenne qui pouvait accéder aux laits liquides vendus à prix libre, se sont donc massivement repliés sur le LPS, commercialisé au prix inchangé de 0,25 €/L depuis 2001. Dans de telles conditions, le gouvernement n'a eu d'autre choix que d'annoncer le renforcement de ses importations subventionnées, à contre-courant de la politique qu'il souhaite mener depuis le début des années 2000.

Une industrie puissante en recherche de diversification

L'émergence d'une industrie laitière privée structurée date seulement du début des années 2000. Une série de facteurs a alors convergé vers l'apparition de nouveaux leaders de la transformation. Ceux-ci ont utilisé les portions individuelles et les marques étrangères pour stimuler la création d'un marché dynamique de produits laitiers fabriqués en majorité à partir d'ingrédients industriels.

Le tournant des années 2000

Avant 2000, l'aval du secteur laitier formel algérien s'articulait autour de la société publique GIPLAIT d'une part, qui disposait d'une vingtaine de laiteries destinées à transformer la poudre importée et à collecter une fraction du lait produit sur place, et d'une multitude de petites laiteries privées d'autre part, profitant de la rente du quota de poudre subventionnée.

Depuis 2000, plusieurs facteurs ont contribué à la consolidation d'une industrie laitière puissante :

- L'ouverture des importations de poudre au secteur privé a permis la fabrication de produits laitiers vendus à prix libre à partir de poudres de lait non subventionnées ;
- L'assouplissement des conditions d'investissement étranger a permis à plusieurs entreprises de s'implanter dans le pays. Il s'agit le plus souvent d'industriels français,

qui ont noué des partenariats avec des entreprises locales.

- La progression des montants d'aide totaux au lait cru produit et transformé en Algérie, de 0,06 €/l en 1995, à 0,11 €/l en 2000 et à 0,21 €/l en 2009 (voire 0,23 €/l dans certains cas)¹, a rentabilisé l'émergence de réseaux de collecte pilotés par les industriels (voir page 18).

- Les dispositifs d'aide aux investissements dans les industries laitières ont été renforcés et ont accompagné la modernisation des outils déjà en place.

- La vente d'une partie des laiteries GIPLAIT a permis à de nouveaux entrants d'acquérir des outils industriels clés en main.

¹À diviser en : 0,12 €/l revenant à l'éleveur, 0,05 €/l au collecteur, et le reste au transformateur. Quel que soit le maillon auquel l'aide est effectivement reversée, elle permet de faire baisser le coût net du litre de lait cru pour le transformateur.

Une nouvelle typologie d'entreprises

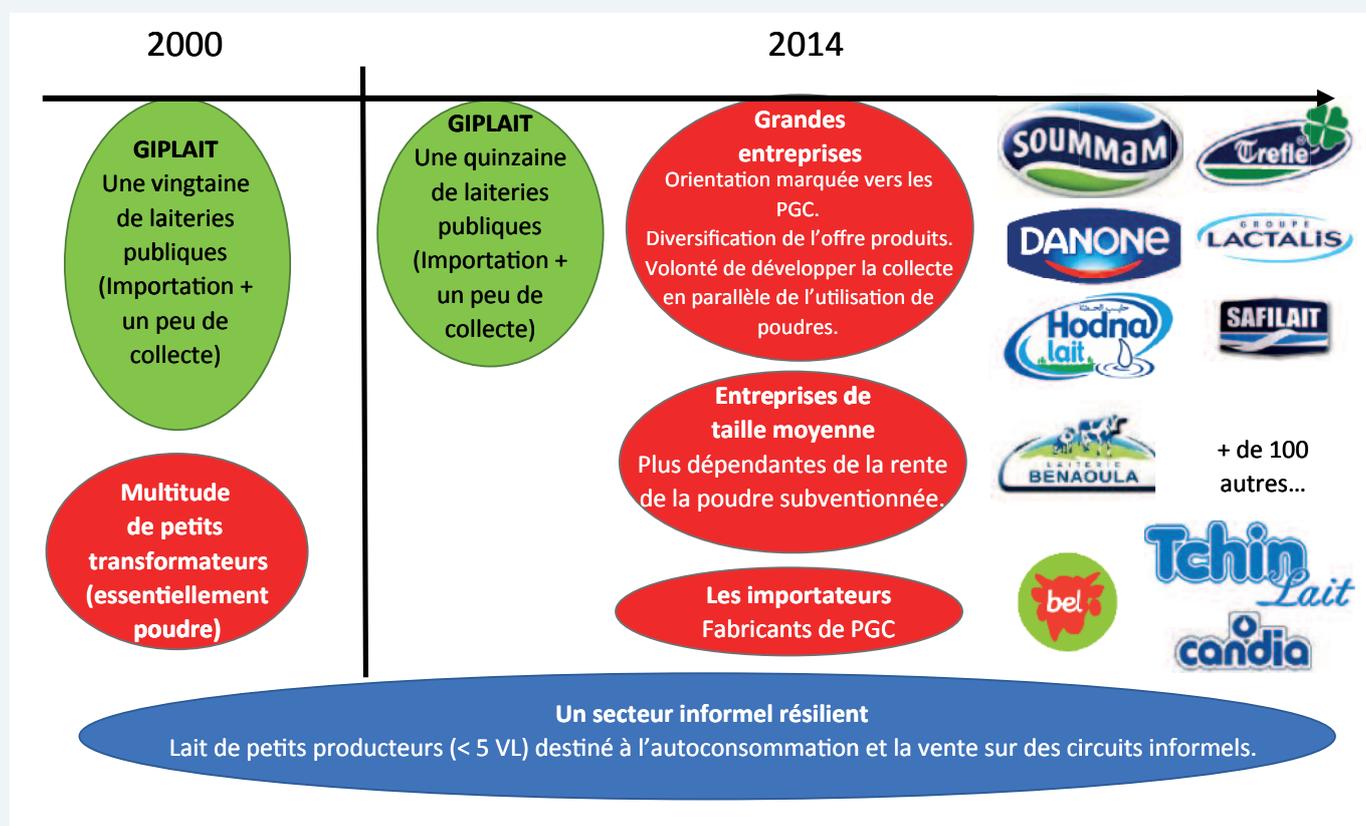
À côté d'une entreprise publique au périmètre réduit, s'imposent désormais trois types d'industries laitières.

Tout d'abord, les **grandes entreprises**, qui implantent une variété croissante de marques de PGC sur les étals algériens. Corollaire de cette stratégie de diversification de l'offre, elles souhaitent développer l'utilisation du lait de collecte afin de satisfaire une demande haut-de-gamme en hausse, en parallèle de l'utilisation de poudres comme matières premières de produits plus standards. Ces industriels bénéficient de capitaux algériens (Soummam, Trèfle, Hodna...) ou mixtes algériens/français (Danone Djurdjura).

À l'inverse, les **entreprises de taille moyenne**, le plus souvent héritières directes de petites laiteries fabricant du LPS, restent très dépendantes de l'utilisation de la poudre de lait subventionnée. La plupart d'entre elles développent une gamme restreinte de PGC vendus à prix libre, à partir de poudre non subventionnée et/ou de lait de collecte.

Enfin, la catégorie des **importateurs** correspond à un groupe d'entreprises qui s'est implanté en Algérie après l'ouverture des importations au secteur privé. Leur stratégie s'oriente exclusivement vers la fabrication de PGC à partir de poudre achetée sur le marché mondial. C'est notamment le cas de Bel et de Tchik Lait (franchise Candia).

TYPOLOGIE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE ALGÉRIENNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage

2 UN SECTEUR LAITIÈRE DURABLEMENT DÉFICITAIRE

Le secteur informel reste résilient

Plus des deux tiers du lait produit en Algérie reste commercialisé par des canaux de distribution informels. Le maintien d'un secteur informel conséquent s'explique avant tout par l'histoire de la filière laitière algérienne : dans les années 1990, moins de 10% du lait produit était collecté. Ce secteur est représenté, en amont, par des ateliers laitiers de faible ampleur et/ou situés en zone rurale. Pour ces éleveurs, il est impossible de vendre leur lait à une industrie : leur faible niveau de production journalière (et souvent leur éloignement) renchérit la collecte, et les conditions sanitaires de production y rendent improbable l'acceptation du lait par les industriels. De plus, les industriels paient sur une base mensuelle, alors que les canaux de distribution informels paient

immédiatement ces petites exploitations à la trésorerie limitée.

Ce lait est soit vendu en direct, soit vendu à des détaillants (cafétérias, crèmeries,...), qui commercialisent le lait en l'état ou le transforment en lait caillé, lait fermenté, crème, etc. Ces échoppes peuvent également récupérer le lait collecté par les industriels mais rejeté pour raisons sanitaires. Le prix de vente au détail y est intermédiaire entre le prix du LPS et celui des produits transformés par les industriels agréés.

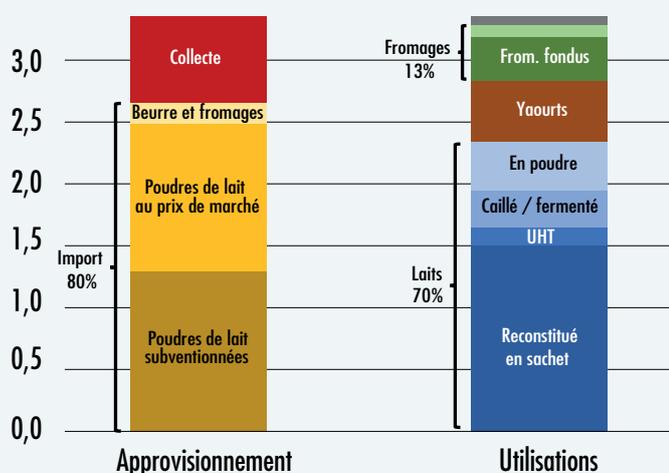
Mais le taux élevé de lait non collecté s'explique aussi par la consommation du lait au sein même des exploitations : dans les systèmes traditionnels, les veaux peuvent être sevrés à 5 voire 9 mois.

Des fabrications axées sur les ultra-frais et l'utilisation de poudres

La diversification des produits avance très rapidement : la puissante industrie laitière algérienne a investi des sommes colossales dans des lignes de production, d'abord de lait liquide, puis, de plus en plus, de yaourts, de crèmes desserts et de fromages. Des lignes qui s'approvisionneront certes en partie en lait cru, mais qui sont, pour la plupart, conçues pour fonctionner à partir de produits industriels importés.

APPROVISIONNEMENT ET FABRICATIONS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE ALGÉRIENNE

Milliards de litres
équivalent lait



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après MADR, TradeMap, FAO, AFFSA, Ubifrance et estimations.

80% des fabrications de l'industrie laitière sont issus de produits importés

La collecte algérienne de lait de vache a atteint 700 millions de litres en 2013. Elle n'a couvert que 20% des besoins de l'industrie laitière (hors préparations infantiles). Le reste a été satisfait par des importations de beurre et de fromages, mais surtout de poudres de lait, pour moitié subventionnées.

À plus de 3 milliards de litres absorbés par l'industrie laitière, il faut rajouter environ 1,5 milliard de litres qui échappent au circuit formel, mais qui sont eux aussi commercialisés sur le marché algérien. Ces volumes sont majoritairement vendus en l'état, ou connaissent un processus de transformation artisanal.

Les laits représentent 70% des fabrications industrielles

La distinction entre le LPS et les autres fabrications est essentielle. Le LPS est reconstitué à partir de poudres de lait subventionnées et revendu 0,25 €/l au détail². Au sein du groupe des laits à prix libre, une multitude de produits sont commercialisés (lait entier, partiellement écrémé, caillé, fermenté, aromatisés...).

Si certains produits comme les laits caillés ou fermentés sont présents de longue date dans le pays, d'autres, comme les laits partiellement écrémés UHT, connaissent une croissance rapide. De nombreux industriels ont en effet investi dans des lignes de fabrication UHT au cours des dernières années, la demande de la classe moyenne-supérieure qui doute des qualités sanitaires et gustatives du LPS se faisant pressante. Fabriqué à partir de produits industriels importés, il se vendait début 2014 entre 0,70 et 0,90 €/l, soit trois fois plus cher que le lait subventionné !

La portion individuelle et les marques françaises, moteurs de la diversification

Le pouvoir d'achat moyen est encore insuffisant pour que le marché algérien absorbe de grosses quantités de PGC. Les industriels et les détaillants misent donc, avec succès, sur la commercialisation de portions individuelles de yaourts et de fromages pour installer leurs produits dans les habitudes de consommation. De même, l'utilisation de marques françaises, très connues en Algérie grâce aux mouvements migratoires, stimule la demande pour des produits plus diversifiés et plus élaborés.

Ainsi, dans le secteur des yaourts, qui connaîtrait une croissance annuelle à deux chiffres, les investissements se multiplient. Pour les fromages, les fondus trustent une grande partie du marché, mais les pâtes molles et fromages frais représentent des segments en plein essor.

²Pour les inciter à collecter, le gouvernement a toutefois contraint les industriels détenteurs d'un quota de poudre subventionnée à inclure du lait cru dans le LPS. En équivalent lait, la quantité de LPS commercialisée est donc supérieure à la quantité de poudre subventionnée importée.



Le rayon produits laitiers d'une GMS algérienne

2 UN SECTEUR LAITIÈRE DURABLEMENT DÉFICITAIRE

La production laitière : le maillon faible de la filière

Le défi de la filière laitière algérienne consiste à développer un maillon élevage qui reste dispersé et peu professionnel. Malgré de gros efforts engagés récemment par les autorités, les résultats ne se sont pas à la hauteur. Les entreprises se révèlent cependant efficaces à augmenter la collecte et à encadrer des exploitations de grande taille.

Une production laitière qui repose encore largement sur des exploitations traditionnelles

Le cheptel bovin algérien connaît une évolution inter-annuelle chaotique, tout en poursuivant une progression sur le long terme. Avec 1,8 million de têtes en 2013, il aurait progressé de 30% depuis 1990, moins cependant que le cheptel ovin (+36%) ou caprin (+80%).

Le cheptel est majoritairement composé de races locales rustiques (Brune de l'Atlas), à double fin (lait et viande). Ces animaux sont utilisés dans les exploitations vivrières qui en tirent du lait, de la force de travail, de la viande et du cuir.

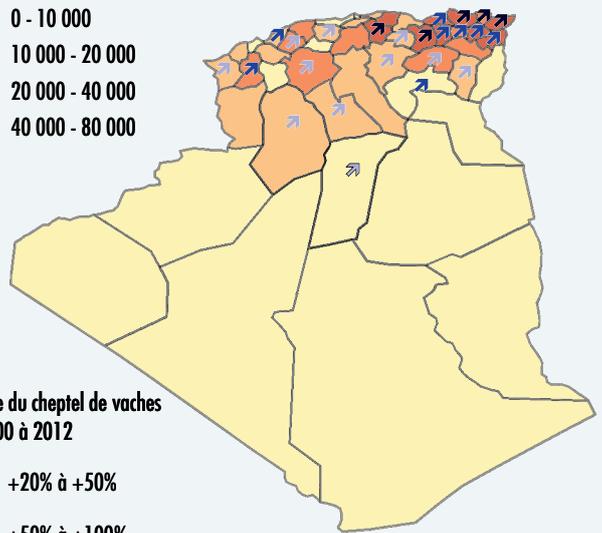
Plus de 50% de cheptel algérien sont composés de vaches, qui ont toutes une vocation laitière plus ou moins affirmée selon les races et les régions. La proportion importante de femelles s'explique notamment par les importations de reproductrices en grand nombre ces dernières années et par les abattages parfois précoces des animaux mâles.

La production de lait de vache en Algérie est majoritairement située dans le nord du pays, près du littoral. La quasi-absence d'élevage laitier dans le Sud s'explique par l'absence de fourrages dans ces zones et le manque d'infrastructures permettant d'écouler le lait vers les zones plus peuplées du Nord. Les cheptels laitiers les plus importants se trouvent dans les wilayas de l'est du pays (Sétif, Batna, Constantine, Guelma...) mais leur développement se réalise aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest (Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen...).

ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DU CHEPTEL LAITIÈRE

Effectifs de vaches en 2012

- 0 - 10 000
- 10 000 - 20 000
- 20 000 - 40 000
- 40 000 - 80 000

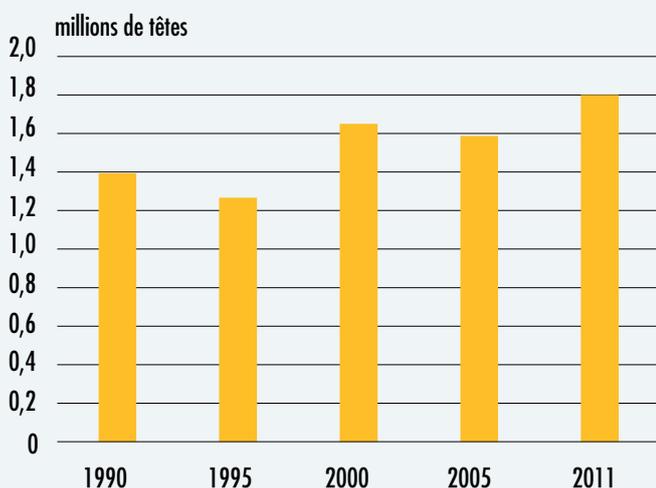


Hausse du cheptel de vaches de 2000 à 2012

- +20% à +50%
- +50% à +100%
- +100% à +200%

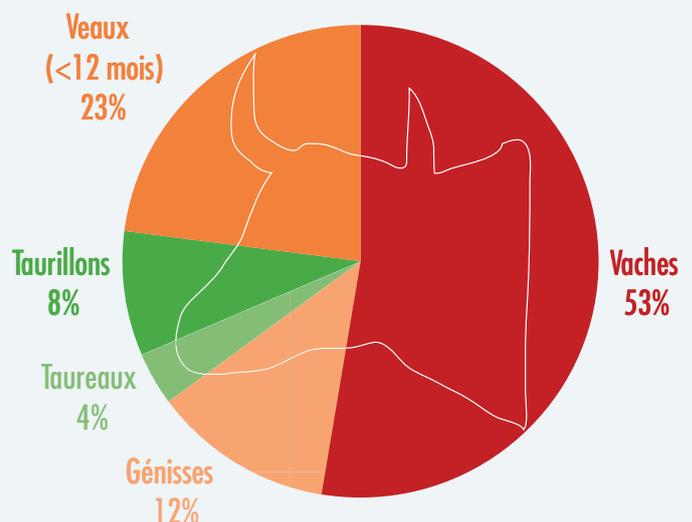
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

ÉVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN ALGÉRIEN



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture Algérien

RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN EN 2011



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

Des exploitations laitières encore peu performantes

Les **exploitations laitières algériennes** peuvent être schématiquement divisées en 3 catégories, en fonction des vaches qu'elles possèdent et de la conduite d'élevage.

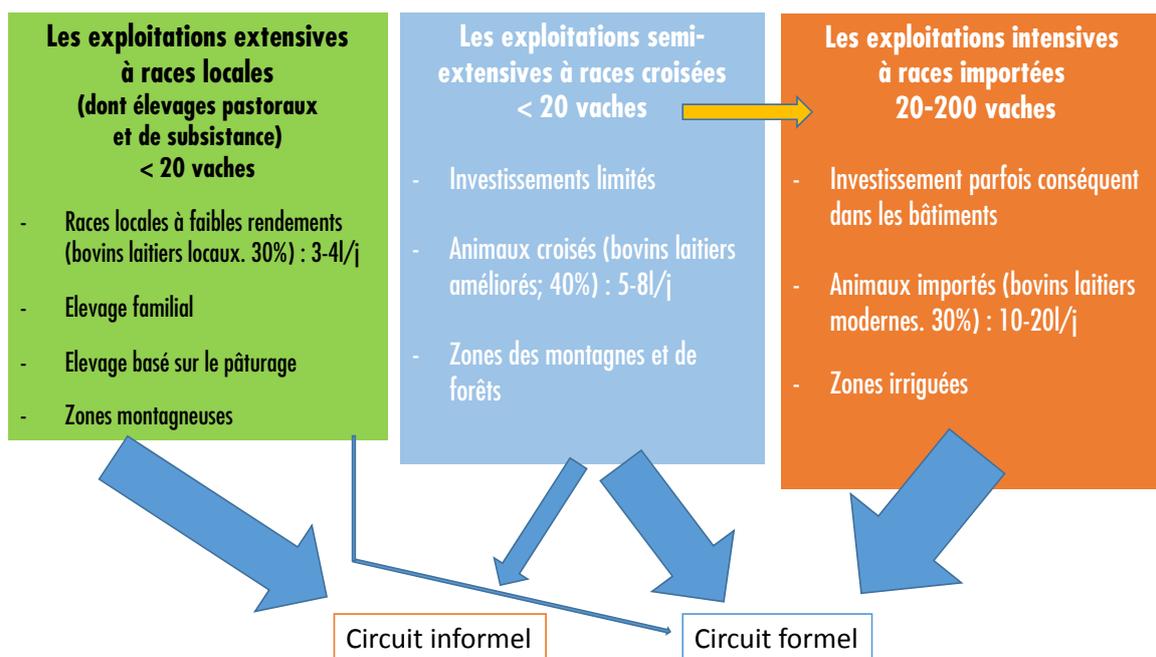
- Les **exploitations extensives** situées dans les zones de montagne ou forestières. Les vaches sont de races locales ou issues de croisement avec des races importées (bovins laitiers améliorés selon la terminologie algérienne), se nourrissant majoritairement au pâturage. L'élevage est familial et très peu mécanisé. Le lait représente une production aussi importante que la viande dans l'équilibre économique de ces exploitations, qui ne bénéficient que très rarement des aides de l'État et sont peu recherchées par les collecteurs. Le lait peut être donné aux veaux, vendu directement au consommateur, ou transformé avant d'être mis en vente.

- Les **exploitations semi-extensives** détiennent généralement moins de 10 vaches, souvent des animaux croisés mais également certaines races importées. Elles sont souvent situées à proximité des centres urbains et disposent de peu de terres. Des investissements dans l'équipement laitier peuvent être entrepris mais sont généralement limités par la trésorerie. Seule une partie minime de l'alimentation des animaux est produite sur place (foin, paille), le reste étant acheté à l'extérieur (concentré). Les rendements des vaches dépassent rarement les 10 l/j.

- Enfin, les **exploitations intensives**, encore peu nombreuses, possèdent des races importées (bovins laitiers modernes selon la terminologie algérienne) et peuvent compter plusieurs dizaines de vaches laitières. Il s'agit souvent de créations ex-nihilo, financées par de l'argent provenant d'autres secteurs ou de l'étranger, et beaucoup plus rarement des exploitations semi-extensives en recherche d'agrandissement. Les bâtiments sont plus modernes, peuvent disposer de salle de traite, de salariés, et d'une alimentation plus équilibrée (concentrés, foin, paille, fourrages verts si disponibles...). Les cultures fourragères sont très limitées en général. Certaines exploitations utilisent des parcours tandis que d'autres sont en zéro pâturage. L'essentiel de l'alimentation est achetée, et ces exploitations sont très sensibles au prix des matières premières. Les rendements peuvent atteindre 15 à 20 l/vache/jour.

La gestion du renouvellement dans les exploitations semi-extensives et intensives est très variable : les exploitations qui le peuvent gardent une partie des génisses ; les autres vendent les veaux, aussi bien par manque de place ou de main-d'œuvre que pour des raisons de trésorerie (un veau femelle Holstein se négocie 50 000 DA (500 €)). Ils rachètent ensuite des génisses à des éleveurs spécialisés ou à des importateurs. Les veaux mâles sont en général vendus selon les besoins de trésorerie (entre quelques semaines jusqu'à 6-7 mois), les prix étant encore plus élevés que ceux des femelles (jusqu'à 70 000 DA (700 €) pour un veau Montbéliard).

Les vaches sont gardées pendant 4 à 6 lactations, la valorisation des vaches de réformes étant très faible.



Source : GEB - Institut de l'Élevage

2 UN SECTEUR LAITIÈRE DURABLEMENT DÉFICITAIRE

Des soutiens importants mais à l'efficacité limitée

La hausse de la facture à l'import a contraint le gouvernement à lancer un programme de réhabilitation de la production laitière à partir de 1995. Celui-ci avait pour objectif de faire progresser la production nationale de lait, la collecte de lait cru et le taux d'intégration (part de la production nationale de lait cru dans le volume total de lait utilisé par les entreprises).

Aujourd'hui, les exploitations agricoles bénéficient de cinq types de soutien.

Les **subventions à l'investissement** sont réservées aux élevages possédant plus de 6 vaches laitières et exploitant plus de 5 ha, en propriété ou en location. Elles ont pour but de moderniser le secteur laitier et de faire reposer la relance de la production sur un maximum d'unités modernes de grande taille (> 30 têtes).

Jusqu'en 2008, elles concernaient avant tout la production fourragère (équipements d'irrigation, construction de silos, production d'ensilage). Leur spectre d'action a depuis été élargi aux équipements laitiers, à hauteur de 30% des investissements (avec des plafonds variables selon les types d'investissement). Les seuils d'admissibilité de ces aides excluent une partie importante de la production laitière algérienne, issue des très petites exploitations et des cheptels n'utilisant que les terres de parcours.

L'**achat de génisses ou de vaches laitières pleines importées** auprès d'opérateurs conventionnés avec l'État permet de bénéficier d'un soutien de 25% du prix de l'animal, plafonné à 60 000 dinars (600 €).

La **prime à la production** a été initiée en 1995 et progressivement revue à la hausse en 2000 et 2009. De 4 dinars/l (0,04€/l) au départ, elle atteignait 12 dinars/l (0,12€/l) en 2013. Elle est versée par l'intermédiaire des entreprises à tout éleveur livrant son lait à un industriel.

En outre, un **prix minimum garanti (PMG)** existe pour le lait et est fixé à 30 dinars/l (0,30 €/l). Ce dispositif aurait concerné 32 000 éleveurs et 227 000 vaches en 2012, moins d'une vache détenue sur quatre.

Le gouvernement algérien subventionne également l'**insémination artificielle** pour améliorer la production laitière dans le pays. Les inséminations sont gratuites (les éleveurs reçoivent 1 800 dinars/insémination) et seul le déplacement du vétérinaire et les autres produits vétérinaires sont à la charge des éleveurs. Environ 200 000 doses étaient disponibles en 2013, dont 120 000 à 150 000 produites dans le pays, le reste étant importé. Les importations sont limitées par le code des marchés qui impose de passer par un appel d'offre et de sélectionner le fournisseur le moins cher.

Malgré les milliards de dinars injectés par les autorités algériennes dans la production laitière, l'efficacité de ces soutiens reste limitée. Les aides sont en effet souvent déconnectées des autres soutiens à la production. L'installation de jeunes éleveurs laitiers grâce à l'ANSEJ donne une chance à de nouveaux entrants, mais aucune formation ni aide technique ne vient les soutenir.

Outre le manque de cohérence des aides, une partie de celles-ci fait l'objet de détournement, à tous les niveaux de la filière car les sommes en jeu sont considérables. Des éleveurs ont été accusés de faire passer du lait reconstitué, acheté à prix subventionné (0,25 €/l), pour du lait cru auprès des laiteries. Une affaire rentable, puisque celles-ci paient le lait cru plus de 0,30 €/l. Par ailleurs, des entreprises falsifient leurs chiffres de collecte, en liaison avec les éleveurs, afin de toucher davantage de subventions... quand la création d'entreprises n'est pas totalement fictive. Enfin, la presse rapporte des cas d'importateurs qui, en lien avec des fonctionnaires corrompus, revendent à des boucheries des vaches importées destinées aux agriculteurs.

Les difficultés du développement de l'insémination artificielle

Le développement de l'insémination se heurte à plusieurs contraintes. Tout d'abord, les semences ne sont disponibles qu'auprès du CNAAG (Centre National de l'Insémination Artificielle et de l'Amélioration Génétique), qui est en situation de monopole et centralise la fourniture de semences. En outre, les critères de sélection prennent d'abord en compte les races et les quantités de lait produites en conditions optimales et peu les index fonctionnels (mamelles, facilités de vêlage, etc.). Ensuite, les informations données aux éleveurs sur les semences se limitent souvent à la race, ce qui freine les possibilités d'amélioration génétique. Les semences sont parfois décrites comme de qualité variable, avec un taux de réussite faible qui peut également s'expliquer par l'alimentation inadaptée de certaines vaches laitières.

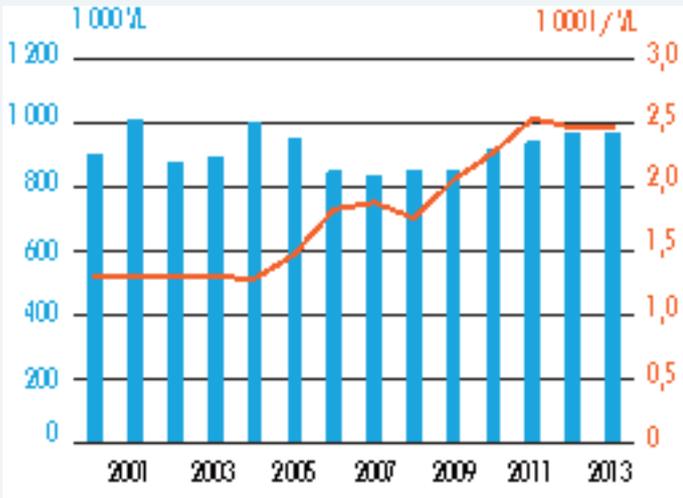
Enfin, l'IA ne peut être pratiquée que par des vétérinaires agréés par le CNAAG. Or le manque de vétérinaires dans certaines régions est parfois criant. Ces prestations ne sont également pas toujours rentables ni motivantes pour les vétérinaires qui doivent revenir sur l'exploitation pour une 2^{ème} tentative, au cas où la première aurait échoué.

Le manque de formation des vétérinaires limite également les tentatives de croisement de races laitières avec des semences de mâles allaitants. Le croisement avec des semences de Montbéliarde ou de Normande sur des vaches Holstein pose le problème du vêlage et des césariennes éventuelles que certains vétérinaires ne sont pas capables de pratiquer. Certains éleveurs ont cependant tenté l'IA sur des Holstein robustes ou des Montbéliardes. Les femelles sont gardées comme laitières et les mâles engraisés, mais vendus sans surprime.

La disponibilité de semences sexées est à l'étude au CNAAG, pour une distribution en 2015. Il est vraisemblable que les éleveurs seront appelés à contribuer financièrement à la mise à disposition de ces semences, beaucoup plus onéreuses que les semences classiques, sélectionnant de fait les exploitations pouvant les utiliser.

Ainsi, de nombreux éleveurs laitiers possèdent des taureaux, pas toujours sélectionnés, mais issus de leur propre troupeau.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES ET DU RENDEMENT



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAO

Une production en hausse...mais une collecte à la peine

Le lait de vache représente près des trois quarts de la production laitière en Algérie, les laits de brebis (15%), de chèvre (9%) et de chamelle (2%) complétant l'offre locale.

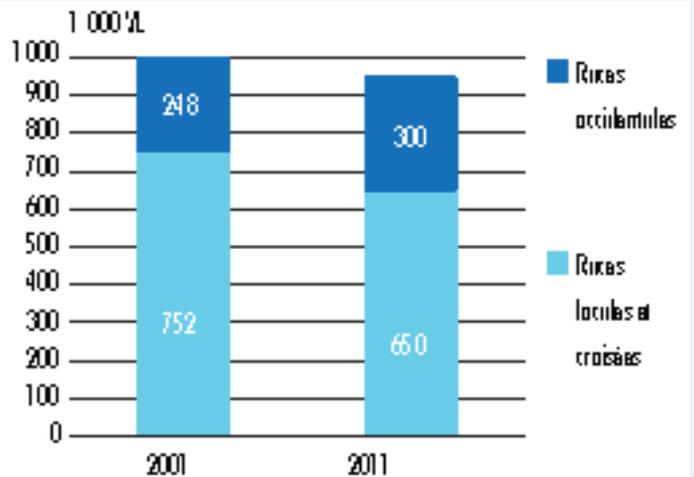
La production de lait de vache n'a cessé d'augmenter depuis l'indépendance, passant de 300 millions de litres au début des années 1960 à 2,2 milliards de litres en 2013. Cette évolution peut être divisée en trois grandes périodes. De 1962 à 2005, la croissance de la production a reposé sur l'augmentation conjointe du cheptel et de la productivité des vaches. De 2005 à 2011, le cheptel laitier a stagné voire reculé malgré les importations massives de femelles reproductrices. Dans le même temps, la productivité des vaches a fortement augmenté, de 1 500 litres/an en moyenne à 2 500 litres/an, permettant la poursuite de la hausse de production.

Cette tendance s'explique en partie par la proportion plus importante des animaux de races occidentales dans le cheptel algérien, conséquence des fortes importations des années 2000. De 24% en 2001, elle est passée à plus de 30%, soit 50 000 animaux supplémentaires pour un total de 300 000 animaux. À l'inverse, le cheptel d'animaux de races locales et croisées a reculé de 100 000 têtes.

La création d'unités modernes de grande taille (plus de 30 vaches laitières), permettant d'exprimer le potentiel des animaux importés mieux que les autres types d'exploitation, a également participé à la croissance des rendements. En effet, les rendements moyens des races occidentales, bien qu'éloignés des chiffres connus dans leur pays d'origine, atteignent en moyenne 3 500 l/an, dépassant largement les rendements des races croisées (1 500 l/an) et locales (1 000 l/an).

Enfin, de 2011 à 2013, le cheptel et les rendements moyens ont stagné. Ce résultat illustre la très faible capacité des élevages algériens à résister à la hausse du prix des matières premières : la dépendance aux cours mondiaux

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES



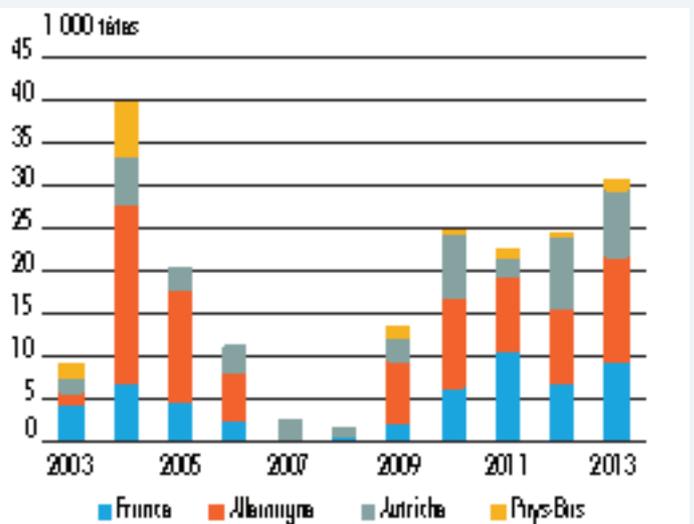
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

des prix des matières premières menace l'immense majorité des exploitations modernes de grande taille quand il y a des flambées.

L'importation de reproductrices, pierre angulaire de l'amélioration génétique

La politique d'importation de vaches et de génisses laitières à haut potentiel date du milieu des années 1960. Elle était alors destinée à fournir les grandes exploitations étatiques et les flux étaient relativement modestes, entre 2 500 et 5 000 animaux par an. Une accélération des importations a eu lieu à la fin des années 1990, après le démembrement de nombreuses exploitations publiques. Les flux ont été renforcés par l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE, signé en 2002 et mis en œuvre au 1^{er} janvier 2005, qui prévoit

EXPORTATIONS EUROPÉENNES DE REPRODUCTRICES VERS L'ALGÉRIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

2 UN SECTEUR LAITIÈRE DURABLEMENT DÉFICITAIRE

un contingent de 5 000 tonnes poids vif à droits de douane nuls pour les animaux reproducteurs et des droits de douane de 5% au-delà. Les génisses et vaches proviennent exclusivement d'Union européenne et les races importées sont diverses (Holstein, Montbéliarde, Pie-Rouge, Tarentaise...).

Ces importations ont permis au cheptel laitier algérien de s'étoffer. Entre 1985 et 2000, 165 000 animaux avaient été importés, et après deux années de flux inexistantes suite à la crise de l'ESB (2002 et 2003), près de 200 000 têtes sont entrées en Algérie entre 2003 et 2013. La France représente le tiers des achats algériens, qui est fortement concurrencée par l'Allemagne et l'Autriche qui parviennent à proposer des animaux moins chers malgré les vaccinations IBR et les coûts de transports plus élevés.

Toutefois, l'effet attendu de l'importation de reproductrices n'a pas permis de faire croître rapidement la production laitière. Certes, les vaches et génisses peuvent être destinées aux industriels laitiers. Ceux-ci les revendent aux éleveurs qu'ils collectent afin d'améliorer les performances des élevages. Les animaux sont alors confiés aux éleveurs collectés en échange d'un prêt à taux zéro, remboursé par des prélèvements sur la facture de lait. Ce système, combiné à un encadrement fourni par l'industriel, est relativement efficace et a permis de constituer des élevages robustes.

Mais ces animaux peuvent également être à destination d'éleveurs débutants, qui les acquièrent dans le cadre d'aides à l'emploi, comme l'ANSEJ. Dans ce cas, la mise à disposition de ces animaux à fort potentiel mène souvent à des échecs, compte tenu du manque de formation des exploitants et du manque de ressources fourragères. Certains éleveurs sont également tentés d'amener rapidement leurs animaux à l'abattoir pour bénéficier des prix de la viande, après avoir rencontré des problèmes de rentabilité dans l'élevage laitier. D'après un expert algérien cité par la presse, 40 à 50% des jeunes gens ayant bénéficié de l'ANSEJ ont fini par vendre leurs vaches.

En outre, beaucoup d'éleveurs fondent leur choix de l'animal sur son poids et la date de vêlage plus que sur son potentiel.

Contrats et primes à la qualité

L'État sous-traite le déploiement des subventions publiques à la collecte et à la production auprès des industriels. Dans ce cadre, il a incité ces derniers à signer des contrats annuels à reconduction tacite avec les collecteurs et les éleveurs.

Les contrats laitier-éleveur déterminent un prix du lait, fixe sur l'année, mais aussi un système de prime à la qualité du lait. La prime la plus répandue tient compte de la teneur en matière grasse. Le plus souvent, une bonification de 0,50 DA/g est appliquée pour un lait cru d'une teneur en matière grasse supérieure à 34 g/l. En-dessous de ce seuil, des réfections peuvent être mises en œuvre. Les primes portant sur la teneur en matière protéique se développent également, mais restent plus rares.

Ces contrats engagent également l'industriel à fournir une assistance à l'éleveur, notamment pour la fourniture en aliments concentrés, l'entretien du matériel de traite et l'assistance technique. Mais ces appuis restent fonction des moyens des industries : le plus souvent, ils se cantonnent à la fourniture en aliments concentrés, remboursés sur la facture de lait.



Arrivée d'un collecteur au centre de collecte, dans la région de Relizane.

La collecte ne concerne encore qu'une faible partie de la production

Mais production ne signifie pas collecte. Car si la production a augmenté depuis l'indépendance, la proportion utilisée dans l'industrie a fortement reculé, sous l'effet d'une préférence des industriels pour la poudre de lait importée. Au début des années 1960, 70% de la production de lait de vache était collectée. Le chiffre est tombé à moins de 10% dans les années 1990.

Pour encourager cette collecte, les autorités algériennes ont mis en place une prime à destination des collecteurs, passée de 2 DA/l (0,02 €/l) en 1995 à 5 DA/l (0,05 €/l) en 2009, et ont subventionné leurs équipements (achats de citernes et de cuves réfrigérées à hauteur de 30%...). Ainsi, les années 2000 ont vu fleurir un nouveau maillon dans la filière laitière, les collecteurs au volant de leur pick-up surmonté d'une citerne. Ils seraient près de 1 200 sur tout le territoire, souvent en contrat d'exclusivité avec un transformateur.

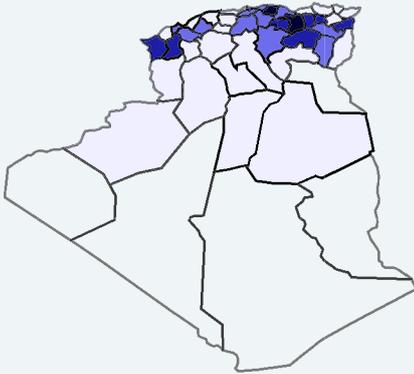
Ces collecteurs ont fréquemment carte blanche pour le recrutement d'éleveurs pour le compte des industriels qui recherchent du lait coûte que coûte. Le rayon de collecte peut être relativement important (plusieurs dizaines de kilomètres) et concerner aussi bien des grandes exploitations de plus de 50 têtes que des élevages de moins de 5 vaches, bien que certains collecteurs les refusent pour des questions de rentabilité.

La concurrence que se livrent les industriels dans la recherche de lait constitue un autre facteur qui a joué en faveur de l'augmentation de la collecte. Hors primes publiques, le prix moyen garanti est fixé par l'État à 30 DA/l (0,30 €/l), mais le prix payé au producteur (hors prime des industriels à la qualité) peut atteindre 38 DA/l, soit 25% au-dessus du prix minimum. Les industriels n'hésitent pas à collecter le lait à des milliers de kilomètres de l'usine de transformation, le produit passant du pick-up du collecteur aux camions du transformateur.

Ainsi la collecte a fortement progressé ces dernières années et, avec 700 000 tonnes, représentait en 2013 plus du tiers de la production nationale.

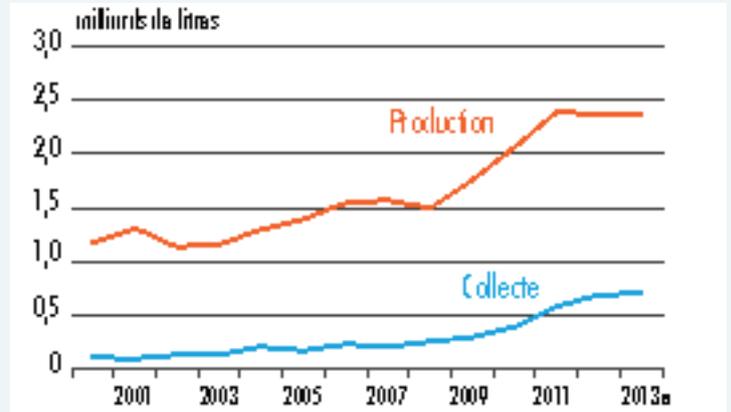
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA COLLECTE DE LAIT DE VACHE

Collecte de lait de vache en 2012 (1 000 L)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

PRODUCTION ET COLLECTE LAITIÈRES EN ALGÉRIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAO et divers

Des contraintes importantes qui pèsent sur le développement de la filière

Une des principales raisons du lent développement des productions bovines en Algérie tient aux conditions d'élevage. Les bâtiments sont souvent vétustes, mal adaptés à l'élevage (totalement fermés par crainte du froid) dans des régions où les écarts de températures peuvent être importants entre les saisons (Kabylie, hauts plateaux de Djelfa, Aurès...). La conduite du troupeau et l'alimentation pâtissent d'un manque de connaissance et de pratique des éleveurs, dont une grande partie manque de formation.

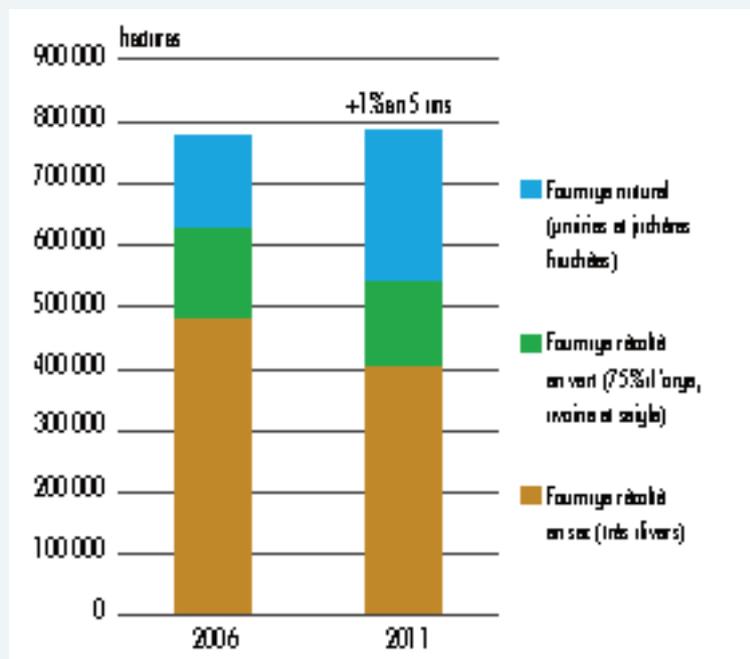
Des ressources fourragères trop limitées

Le manque de ressources fourragères représente la contrainte majeure au développement des productions bovines algériennes.

Si les éleveurs algériens disposent de grandes surfaces de parcours (33 millions d'hectares), souvent plus adaptés aux ovins et caprins qu'aux bovins, les surfaces fourragères sont limitées. Les données officielles affichent plus de 200 000 ha de jachères fauchées et de prairies naturelles, 130 000 hectares de fourrages récoltés en vert et 400 000 ha de fourrages récoltés en sec, soit au total un peu moins de 800 000 ha. Si la surface correspond environ à 1 ha par vache et sa suite, les rendements sont cependant très variables (de 1 à 3 selon les années). Les autorités algériennes ont mis en place un programme de soutien à la production fourragère au début des années 2000. La production de fourrages aurait été multipliée par 6, mais les surfaces fourragères plafonnent.

La pluviométrie basse et irrégulière freine les efforts entrepris pour disposer de volumes importants et stables dans le temps. Afin de remédier à cela, le gouvernement algérien prévoit 1,6 million d'hectares irrigués en 2016, contre 900 000 ha en 2011. Pour augmenter les surfaces irriguées, le gouvernement compte multiplier par 4 le nombre d'usines de dessalement d'eau de mer pour approvisionner les villes et réorienter les eaux des barrages vers l'irrigation.

ÉVOLUTION DES SURFACES FOURRAGÈRES EN ALGÉRIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

2 UN SECTEUR LAITIÈRE DURABLEMENT DÉFICITAIRE

Or, la culture des fourrages est en concurrence avec la culture de céréales destinées à l'alimentation humaine, fortement aidée par les autorités. Le blé dur, le blé tendre et l'orge bénéficient en effet de prix subventionnés fixes depuis 2009 : 420€/tonne de blé dur, 230€/tonne d'orge. Des mesures incitatives ont donc été prises pour également inciter les agriculteurs à se lancer dans les productions fourragères : subventions à l'achat de semences de luzerne, prix minimum d'achat pour le maïs. Mais, au vu de l'évolution des surfaces fourragères, l'efficacité de ces soutiens reste limitée.

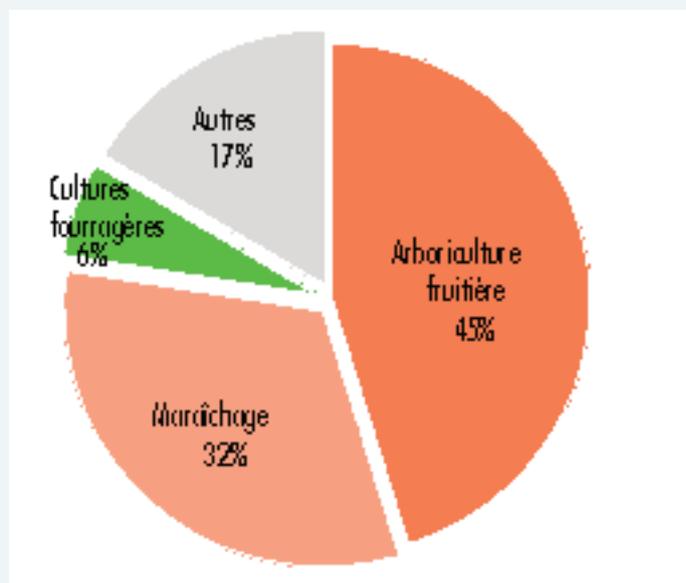
Ainsi, seule une partie des nouvelles surfaces irriguées prévues par le gouvernement sera utilisée par des cultures fourragères. Aujourd'hui, celles-ci ne représentent que 6% des terres irriguées (60 000 ha).

Le manque d'accès au foncier

Le manque de terres dans le nord du pays et les prix élevés du foncier freinent les installations dans le secteur de l'élevage bovin. Un agriculteur dispose en effet de trois moyens pour se procurer des terres :

- obtenir une concession de l'État pour 40 ans. Ces terres sont en général situées dans les parties centre et sud du pays, celles plus au Nord ayant déjà toutes été distribuées. En outre, ces terres ne peuvent faire l'objet de garanties pour des prêts.
- louer des terres. À Constantine, par exemple, les loyers varient entre 13 000 et 30 000 DA/an (130 à 300 €/an), en fonction de la qualité et de la possibilité d'irriguer (le loyer est calculé en fonction du rendement en blé).
- acheter des terres. Toujours à Constantine, le prix varie entre 1 et 2 millions de DA/ha (10 à 20 000 €/ha), avec des prix qui ont doublé en moins de deux ans.

RÉPARTITION DES SURFACES IRRIGUÉES EN 2011



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

Le manque d'accès généralisé à la formation

La majorité des agriculteurs n'a pas suivi de formation et ne possède comme qualification que les traditions héritées de la famille. La formation agricole a en effet longtemps été délaissée par le gouvernement algérien. Jusqu'à la mise en œuvre de la politique de renouveau agricole, les réformes conjoncturelles n'ont jamais créé un cadre pour une politique de formation agricole à long terme. La formation était surtout conçue pour être dispensée au personnel des grandes exploitations agricoles d'État.

Aujourd'hui, une centaine d'établissements sont chargés de la formation initiale, sous la responsabilité de trois ministères, du niveau CAP au niveau ingénieur. Des centres de vulgarisation agricoles se créent, mais sont destinés en priorité aux techniciens, agents et ouvriers spécialisés, dont l'agriculture algérienne manque.

La formation des agriculteurs est en partie assurée par les chambres d'agriculture. Créées en 1991, elles ont pour mission, outre l'organisation de la profession agricole, de mettre en œuvre des programmes de formation et de faciliter la diffusion de l'information, notamment à travers la vulgarisation des techniques agricoles. Chaque wilaya (équivalent au département) possède une chambre d'agriculture et des correspondants sont présents dans chaque commune. Mais ces structures ont peu de moyens et remplissent un simple rôle de lien entre l'offre de formation et les éleveurs. Les sessions de formations sont gratuites, souvent dispensées par des techniciens des instituts agricoles. Elles ont lieu parfois loin des exploitations agricoles et ne remportent pas toutes un franc succès. Ainsi, les nouveaux éleveurs, bénéficiant d'un programme d'aide aux chômeurs pour créer une exploitation, ne suivent, des mois après leur installation, qu'une formation théorique, sur quelques heures ou quelques jours.

En outre, l'accompagnement technique est limité au suivi des élevages par des vétérinaires. Leur disponibilité et leur formation font défaut dans de nombreux cas (insémination, césarienne, ...).

Vers une hausse limitée de la production laitière... et surtout du cheptel de vaches

La croissance de la production laitière algérienne restera limitée. Elle reposera avant tout sur la hausse de la productivité du cheptel laitier.



Exploitation laitière intensive dans la région d'Alger

Tous ces facteurs convergent pour anticiper une hausse très limitée de la production laitière algérienne dans les années à venir. Compte tenu du caractère sensible de la consommation des produits laitiers en Algérie, l'État sera contraint de continuer à administrer le secteur laitier et donc à faire pression sur les prix du lait.

Même si les prix de l'alimentation animale baissent actuellement, les tensions qui ne manqueront pas de se produire fragiliseront les systèmes hors sol. Malgré les efforts entrepris pour augmenter la production fourragère, ces systèmes resteront néanmoins majoritaires.

La production laitière reposera avant tout sur l'amélioration des rendements, conséquence des efforts des autorités algériennes portant notamment sur l'amélioration génétique. Les effectifs de vaches laitières, eux, varieront peu.

Le manque d'accès généralisé au capital

Les agriculteurs qui ont les moyens d'investir sans avoir recours à l'emprunt, préfèrent cette solution. L'argent peut provenir d'autres secteurs économiques ou de membres de la famille installés à l'étranger car l'agriculture est considérée comme un secteur rentable.

L'obtention de prêt n'est en effet pas chose facile en Algérie. Le volet administratif des demandes de prêts est jugé trop lourd, et les chances de réussite faibles. En outre, les taux d'intérêt seraient autour de 5% dans les banques publiques et de 7 à 9% dans les banques privées. Les banques demandent également des garanties, notamment les titres fonciers, ce qui peut poser problème dans certains cas où les terres ont été divisées au moment d'héritages et les titres éparpillés.

Les crédits de campagne (à taux zéro sur 18 mois) sont surtout octroyés aux producteurs de céréales, peu au secteur de l'élevage. Un certain nombre d'agriculteurs refusent de contracter des prêts avec intérêts, suivant en cela les préceptes de la religion musulmane.

Enfin, les prêts de l'ANSEJ sont particulièrement attractifs (prêts non rémunérés sur 30% de l'investissement et prêts bonifiés pour le reste). Ils sont plafonnés à 10 millions de DA (100 000 €), avec une exigence de fonds propres limitée à 2%.

Les entreprises laitières proposent des prêts à taux zéro pour l'équipement et l'achat de génisses, mais en contrepartie, l'éleveur doit s'engager à livrer le transformateur pendant une durée déterminée. Compte tenu de la guerre des prix que se livrent les industriels pour attirer les éleveurs, une partie de ces derniers refuse de s'engager à moyen terme.

L'assurance agricole est également peu développée en Algérie. Des éleveurs souscrivent une assurance pour leur cheptel (environ 10 000 DA/vache/an, soit 100 €) et perçoivent 90% d'un prix de référence en cas de mort de l'animal. Mais les compagnies d'assurance sont souvent perçues comme mauvais payeurs et de nombreux éleveurs ont décidé de se passer de telles couvertures. L'assurance est cependant obligatoire pour les bénéficiaires de l'ANSEJ.

3

LE SECTEUR VIANDE BOVINE, ATOMISÉ ET PEU ORGANISÉ

Le déficit algérien en viande bovine continuera à se creuser. En effet, le cheptel bovin ne parviendra pas à satisfaire la demande croissante en bœuf, son évolution étant limitée par la hausse des rendements laitiers. Mais les importations algériennes de produits français dépendront aussi des parts captées par les viandes *low-cost* en provenance d'Inde et du Brésil, et surtout de la lente professionnalisation de l'engraissement et de l'abattage.



Un marché très dépendant des importations

L'insuffisance de la production algérienne par rapport à la demande intérieure fait flamber les prix. Les importations sont certes très compétitives mais, limitées par des freins structurels, elles ne peuvent combler ce manque.

55% des disponibilités en viande bovine sont issues du cheptel algérien

L'abattage couvre à peine les deux tiers des besoins algériens en viande bovine. Le cheptel de souche, composé de races laitières occidentales et locales, n'en assure que 55%. En 2013, les quelques 40 000 animaux importés par la filière viande (mâles pour l'abattage et l'engraissement)

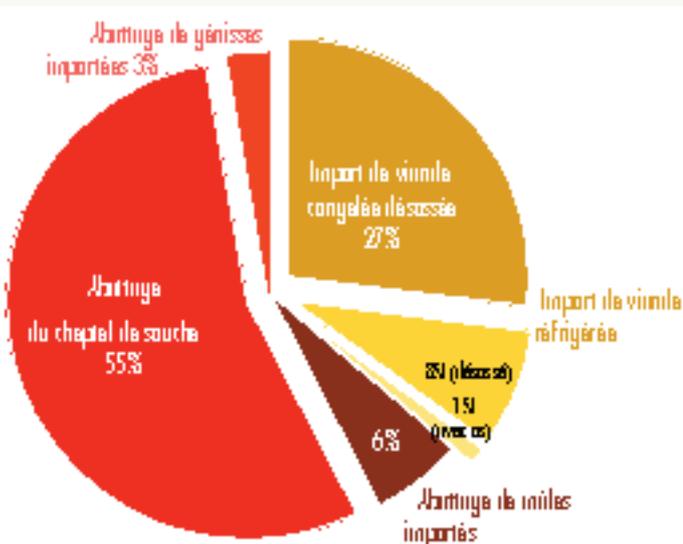
ont été à l'origine de 6% des volumes abattus, tandis que 3% de la production était issue de l'abattage de génisses importées, le plus souvent après quelques lactations. Les importations de viande, soit plus de 35% de l'approvisionnement, sont essentiellement composées de viande de jeunes mâles.

Une ouverture tous azimuts

L'ouverture progressive du marché algérien de la viande bovine, dans le courant du vent libéral du début des années 2000, s'est principalement matérialisée par la négociation de certificats sanitaires avec les trois grands exportateurs du Mercosur (Uruguay, Brésil puis Argentine) et quelques pays de l'UE (Irlande, Allemagne, France notamment). À partir de 2009, l'arrivée des viandes *low-cost* indiennes a délogé les exportateurs sud-américains. Toutefois, ceux-ci ont regagné quelques parts de marché perdues en 2012 et surtout en 2013, face aux doutes qui pèsent sur la viande indienne (voir plus loin).

Après une forte croissance jusqu'en 2004, les importations algériennes ont stagné autour de 80 000 téc annuelles. Pourtant, la flambée des prix intérieurs depuis 2008 (cf. page 4) tire la demande à l'import. Ainsi, la stagnation des importations de viande tient avant tout à des freins structurels plus que conjoncturels, et en premier lieu à l'étroussure des marchés pouvant accueillir la viande étrangère.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ ALGÉRIEN EN VIANDE BOVINE EN 2013



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après TradeMap, Ministère de l'agriculture algérien et estimations.

Les importations d'animaux vivants pour la filière viande ont débuté fin 2008, et ont progressé presque tous les ans depuis lors¹. En l'absence de certificats sanitaires négociés avec d'autres pays, la France et l'Espagne se partagent l'intégralité du marché (respectivement 80% et 20% du marché en 2013, voir détail page 30).

Deux modalités pour l'importation de viande

L'importation de viande bovine est accessible aux opérateurs privés. Toutefois, les pouvoirs publics importent également pour leur propre compte, via leur filiale Frigomedit (Entrepôts frigorifiques de la Méditerranée), des quantités limitées de viande bovine congelée. En 2012, Frigomedit aurait acquis 9 000 tonnes de congelé désossé indien, soit 13% des importations algériennes. Ces viandes sont destinées à soulager la forte demande qui émerge pendant le Ramadhan, et sont commercialisées via des points de vente de la société publique et des grossistes privés agréés. Cette forme de régulation s'inscrit dans un programme plus large, le Syrpalac (Système de régulation des produits agricoles à large consommation).

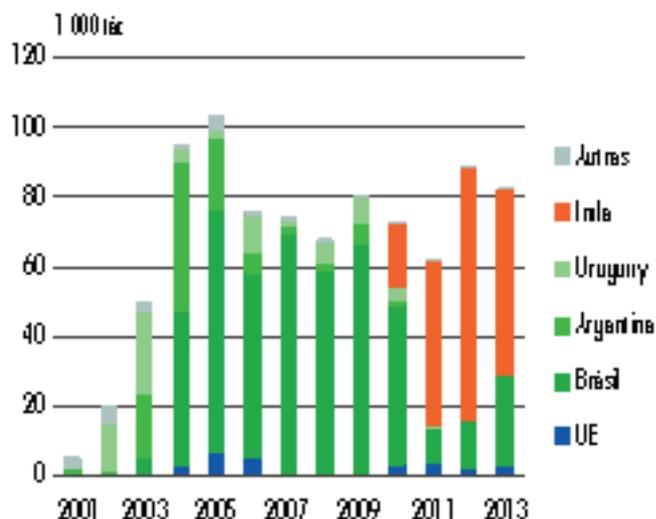
Les importations à prix cassés suscitent des interrogations

Parmi les 82 500 téc de viande bovine importées par l'Algérie en 2013, 61 500 téc étaient congelées et désossées, issues d'Inde (85%) et du Brésil (15%). Cette viande a été déclarée en douane pour une valeur de 2,4 €/kg équivalent carcasse en 2013, un prix inférieur de moitié à celui de la viande de vache de réforme abattue sur place.

Les importations de viande fraîche désossée, depuis le Brésil essentiellement, sont plus chères (près de 4,0 €/kg équivalent carcasse) et sont destinées à un marché plus qualitatif, de même que les carcasses réfrigérées de taurillons importées d'Espagne et de France (5,5 €/kg éc). Leur prix reste très attractif face aux viandes de jeune bovin local ou issu de broutard importé.

Malgré leur compétitivité-prix, les viandes importées n'ont jamais déferlé sur le marché algérien, et se sont plutôt positionnées en complément de la production locale. En effet,

IMPORTATIONS ALGÉRIENNES DE VIANDE BOVINE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après TradeMap

elles nécessitent une chaîne du froid sans rupture, depuis leur arrivée au port jusqu'à leur lieu de consommation. À l'inverse, les animaux algériens sont toujours abattus à proximité de leur zone de commercialisation, le transport sur pied depuis les régions d'élevage étant préféré au transit des viandes, par manque d'équipement en camions frigorifiques. De plus, les doutes persistant sur la nature des viandes importées d'Inde (espèce, sexe de l'animal), leurs garanties sanitaires et les modes d'abattage à l'étranger (respect du halal) contribuent à limiter la demande en bœuf *low-cost* importé. La viande réfrigérée brésilienne, considérée comme haut-de-gamme, résisterait mieux à ces attaques. Enfin, la prédominance du secteur boucher, qui absorbe essentiellement des carcasses entières, limite l'expansion des segments de marché où s'imposeraient les morceaux désossés. En outre, les abats sont très bien valorisés localement, de même que les cuirs, ce qui est un atout indéniable pour l'abattage local.

¹ Les statistiques douanières ne permettent pas de distinguer bovins maigres et bovins gras. En outre, elles ne relèvent qu'une seule année de stagnation des effectifs importés, 2012, liée à la cherté du maigre européen.

PRIX ET EXIGENCES VIS-À-VIS DU RESPECT DE LA CHAÎNE DU FROID DES DIFFÉRENTES VIANDES BOVINES EN ALGÉRIE EN 2013

	Prix de la viande €/kg équivalent carcasse, hors 1 ^{er} quartier, sortie abattoir / stade de gros	Sensibilité aux ruptures de la chaîne du froid
Congelé désossé importé	1,9 + 30%* = 2,4	Très élevée
Réfrigéré désossé importé	3,0 + 30%* = 3,9	Très élevée
Carcasses réfrigérées importées	4,2 + 30%* = 5,5	Très élevée
JB Holstein abattu sur place	6 - 7,5	Faible**
JB Charol. / Lim. abattu sur place	7 - 8	Moyenne***
Vache de réforme abattue sur place	4 - 6	Faible**

*Niveau des droits de douane. **Abattage à proximité directe du lieu de commercialisation et absence de stockage. *** Abattage à proximité directe du lieu de commercialisation et absence de stockage, mais des réserves sur la tenue des viandes de certaines races françaises aux ruptures de la chaîne du froid.

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après TradeMap et entretiens

Couples produits-marchés en Algérie : quelle place pour les produits français ?

Les carcasses constituent la majorité des transactions de viande bovine en gros, en raison de la prédominance du secteur boucher et des lacunes de la chaîne du froid. Ainsi, la demande pour des viandes prêtes à découper importées d'Inde ou du Brésil est pour l'instant restreinte à des établissements de transformation ou de la restauration hors domicile de mieux en mieux équipés. Dans un contexte concurrentiel, la progression des parts de marché françaises dépendra avant tout de la compétitivité-prix des produits finis (brouards engraisés sur place, JB vifs finis et carcasses) et de la reconnaissance de leurs qualités (organoleptiques, rendement viande) par les professionnels de la filière algérienne.



Une boucherie artisanale entre Sétif et Alger

La boucherie artisanale, un secteur hétérogène

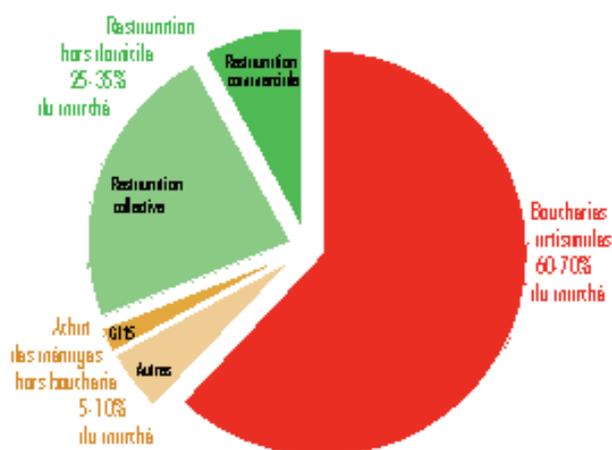
Le segment très éclaté des boucheries de détail vend environ les deux tiers des volumes de viande bovine en Algérie. Le niveau d'exigence qualitative des boucheries dépend directement de leur quartier d'implantation : de la viande de vaches dans les quartiers populaires, et du taurillon dans les zones plus aisées.

Les qualités des viandes de races françaises (tendreté, flaveur...) ne sont pas reconnues. Et même si l'étiquetage de l'origine n'est pas obligatoire, les détaillants de proximité préfèrent communiquer sur une viande produite localement. La viande de JB de race française est donc, au détail, vendue au même prix que la viande de JB Holstein. Son prix légèrement supérieur au stade de gros s'explique exclusivement par le rendement en viande que les bouchers peuvent en tirer.

L'approvisionnement se fait quasi-exclusivement sous forme de carcasses entières. Ainsi, les détaillants dont le turnover est trop élevé pour une carcasse de taurillon laitier par semaine mais pas assez pour deux, privilégieront les carcasses de grande taille, d'où un intérêt chez certaines d'entre elles pour des animaux de race à viande.

La différenciation des produits s'intensifie, en termes de types de morceaux mais aussi de praticité : en 2013, le steak se vendait en moyenne 14 €/kg à Alger (+11% /2012), contre 11 € pour le haché (+20%) et 8,5 € pour le tout-venant avec os (+6%)².

CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE EN ALGÉRIE SELON LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION



Source : Estimations GEB - Institut de l'Élevage

La restauration collective publique en demande de prix

La RHD (restauration hors domicile) du secteur public (armée, hôpitaux, écoles, administrations...) s'approvisionne via des appels d'offre d'une durée variable, de quelques mois à plusieurs années. Les cahiers de charges stipulent la plupart du temps le type d'animal (mâle ou femelle), l'âge de l'animal, les produits (carcasses, PAD, pièce) et leur poids.

La RHD publique s'approvisionne principalement en carcasses abattues à proximité, auprès de grossistes de portée locale ou régionale. Mais le manque de découpeurs qualifiés et la progression des installations en froid contribuent à la hausse de la demande en morceaux prêts à découper (PAD), le plus souvent congelés et issus d'avants à prix compétitif.

² Source : Office national des statistiques.

Une restauration collective privée plus qualitative

L'approvisionnement des **bases-vies**³ du Sud désertique est assuré par des sociétés privées de catering. Celles-ci distribuent des viandes plus qualitatives que la moyenne, une alimentation de qualité étant promue pour maintenir le moral des employés dans ces conditions extrêmes. La notion de qualité se rapporte au type de conditionnement (*chilled* plutôt que congelé), au type de pièce (arrière plutôt qu'avant), et au sexe de l'animal (JB plutôt que vache), tandis que la race de l'animal est ignorée. Dans ces zones où les équipements en froid sont bien implantés, l'achat de PAD importé est beaucoup plus courant qu'ailleurs.

La **restauration commerciale** est composée en grande partie par les établissements de grillades, le secteur hôtelier étant très peu développé. En l'absence de centrales d'achat, les achats des différents établissements ne sont pas regroupés. Ainsi, la viande bovine, essentiellement des morceaux à griller issus d'arrières, est achetée auprès de grossistes de portée modeste qui travaillent avant tout des carcasses locales.

La GMS reste très minoritaire

La concurrence du secteur informel, les contraintes qui pèsent sur l'investissement étranger, l'accès au foncier et les difficultés pour assurer des approvisionnements homogènes et continus en produits frais limitent le développement de la grande distribution alimentaire en Algérie⁴.

Les rayons viandes y sont peu attractifs : dans un contexte où la viande est un produit peu sécurisé sur le plan sanitaire, la relation de confiance nouée entre consommateur et détaillant boucher est essentielle à l'acte d'achat.

La transformation, débouché privilégié des viandes *low-cost*

Le secteur de la transformation est dominé par quelques grandes marques (Koft, Bellat...), qui commercialisent des steaks hachés surgelés, essentiellement dans les grandes villes, et des charcuteries à base de bœuf, de poulet ou de mouton. Ces entreprises de notoriété nationale, qui connaissent une croissance annuelle à deux chiffres, utilisent des viandes congelées importées comme matière première,



Rayon boucher dans un centre commercial d'Alger



Les viandes brésiliennes dominent le segment du désossé frais

en raison de leur prix et de leur homogénéité. Les fabricants de plus faible portée s'approvisionnent plutôt en avants de vaches locales auprès des grossistes qui livrent les arrières des carcasses à la RHD commerciale.

Un segment de marché étroit pour la viande importée de France

À l'heure actuelle, les circuits d'importation des viandes désossées fraîches et congelées sont limités par la maîtrise de la chaîne du froid et par les doutes persistant sur le mode d'abattage et la qualité (sanitaire, type d'animal, espèce...) de viandes étrangères, notamment indiennes.

Les carcasses importées sont soumises aux mêmes reproches. En outre, contrairement au PAD sous vide, elles ne permettent pas aux opérateurs (de la RHD notamment) de s'extraire de l'équilibre carcasse. Un prix supérieur au désossé et une DLC courte sont également cités par les opérateurs comme des facteurs limitant le commerce des carcasses importées.

À l'avenir, la progression des équipements en froid devrait toutefois soutenir les importations. Mais le marché du désossé restera trusté par le Brésil et l'Inde, dans un contexte où le facteur prix est primordial et où les spécificités des races françaises sont méconnues. Sur le segment des carcasses importées, la France a perdu la quasi-totalité de ses parts de marché, concurrencée par l'Espagne qui fournit des jeunes bovins 5 à 10% moins chers.

Des ouvertures pour la viande de brouards français

Le marché algérien ne distingue pas la viande issue des brouards français et son propre cœur de gamme, le JB laitier de deux ans. En effet, la plus-value des carcasses de races françaises au stade de gros est avant tout justifiée par leur rendement en viande, et s'estompe au détail. Certaines races (Charolais, Salers) sont même dépréciées pour leur réputation de moins bien résister aux ruptures de la chaîne du froid.

Ainsi, en l'absence de communication massive autour des races françaises auprès des relais d'opinion et d'un secteur boucher atomisé et hétérogène, la progression des exportations françaises de maigre dépendra avant tout des disponibilités en veaux locaux et de la capacité des engraisseurs algériens à absorber (et à rentabiliser) des brouards à haut potentiel.

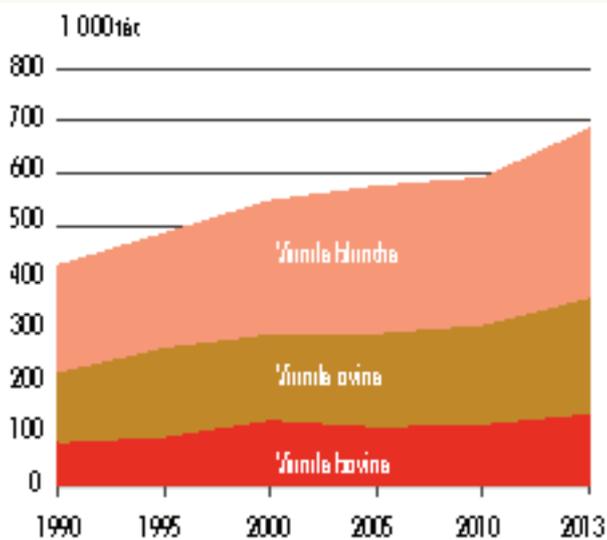
³ Chantiers exploitant les riches sous-sols du sud du pays.

⁴ À l'heure actuelle, seule une dizaine d'hypermarchés ont été ouverts, par des groupes nationaux tels que Cevital (Numidis, Uno), Arcofina (Ardis), et la Société des Centres Commerciaux d'Algérie (Bab Ezzouar). La GMS tend cependant à se développer, et de nouvelles enseignes devraient se multiplier dans les prochaines années.

Une production de viande confrontée à de nombreuses contraintes

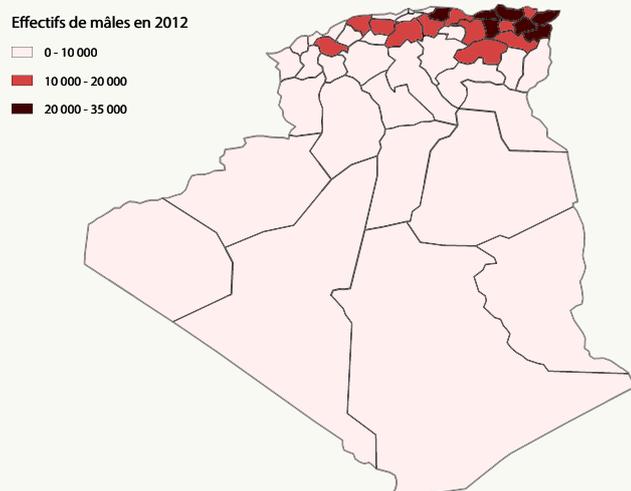
L'Algérie, déficitaire en viande bovine, cherche à réduire sa dépendance. Mais contrairement au lait, le secteur bovin viande ne fait pas partie des priorités des autorités. Le soutien à la filière est limité et le développement des exploitations professionnelles de grande taille encore embryonnaire. Seul le maillon de l'abattage a (très récemment) bénéficié d'investissements publics conséquents.

PRODUCTIONS DES PRINCIPALES VIANDES EN ALGÉRIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien et FAO

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE MÂLES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Ministère de l'Agriculture algérien

La production de bœuf inférieure à celle de viande ovine et de volaille

La production de viandes rouges (bovine, ovine, caprine et cameline) dépasse largement celle de viandes de volailles (390 000 têtes contre 310 000 têtes en 2013). Mais, avec 145 000 têtes estimées en 2013, la production de viande bovine représente moins de la moitié de la production de volailles et les 2/3 de la production de viande ovine. Sa progression n'a pourtant pas été inférieure à celles des autres viandes (+60% entre 1990 et 2013), mais son retard n'a pas été comblé.

L'engraissement concentré au nord-est du pays

La production de bovins mâles est concentrée dans le nord de l'Algérie, où les conditions climatiques sont les plus favorables. Historiquement, les principales zones sont dans l'est du pays en Kabylie (Sétif, Jijel), et près de la Tunisie (Annaba, Guelma).

Des exploitations d'engraissement encore peu professionnelles

Schématiquement, on peut regrouper les exploitations d'engraissement en 3 grandes catégories. Si de nombreux élevages engraisent des mâles, la spécialisation n'est le fait que d'une minorité.

Tout d'abord, les **exploitations extensives et semi-extensives** sont familiales et situées dans les massifs montagneux. L'élevage repose sur des cheptels de vaches, essentiellement de races locales, élevés dans des systèmes traditionnels, pratiquant la transhumance. Le nombre d'animaux produits par an dépasse rarement quelques dizaines et la viande est destinée à la consommation locale. Ces exploitations sont également pourvoyeuses d'animaux maigres locaux, vendus à 6-7 mois ou plus jeunes.

Un deuxième groupe peut être qualifié d'**exploitations hors-sol traditionnelles**. Ces exploitations engraisent quelques dizaines de jeunes bovins par an (< 50-60 JB/an). Elles sont parfois couplées à des exploitations laitières, dont elles constituent un revenu d'appoint ou, à l'inverse, un soutien économique. Les marges de manœuvre financières de ces exploitations sont limitées : les bâtiments sont vétustes et peu adaptés, les animaux souvent à l'attache, achetés sur les marchés en fonction de l'offre (races diverses : locale, mixte, laitière, importée..., âges divers : veaux sevrés, animaux de plus de 10 mois...), l'alimentation est achetée et souvent peu optimale. Les décisions d'achat et de vente sont souvent liées aux disponibilités et aux besoins de trésorerie, les objectifs de production animale venant en second.



Jeunes bovins charolais dans une exploitation hors-sol traditionnelle



Jeunes bovins laitiers dans une exploitation hors-sol traditionnelle

L'engraissement peut ainsi s'étaler sur des durées très variables (parfois plus de 2 ans) pour des poids situés entre 250 et 300 kg de carcasse. Les éleveurs sont rarement formés et bénéficient parfois de soutiens extérieurs, comme des vétérinaires.

Enfin, un troisième groupe, encore embryonnaire, est constitué d'ateliers en grande partie hors-sol, que l'on pourrait qualifier de **professionnels**. Ces exploitations bénéficient d'un apport important de capitaux, d'autres secteurs économiques ou du secteur laitier. Cet argent leur permet de travailler dans de bonnes conditions : des bâtiments récents et adaptés, des animaux très souvent importés directement ou par un intermédiaire, une conduite d'élevage raisonnée avec des plans d'alimentation, une vente des animaux liée aux prix. Le nombre d'animaux engraisés dépasse généralement les 100 têtes/an. Les éleveurs ont suivi des formations de vétérinaires ou de techniciens agricoles, ou font appel à des vétérinaires qu'ils peuvent rémunérer. Dans certains cas, les poids carcasse peuvent dépasser 400 kg.



Jeunes bovins charolais dans une exploitation hors-sol « professionnelle »

LES GRANDES CATÉGORIES D'EXPLOITATIONS D'ENGRAISSMENT EN ALGÉRIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage

3 LE SECTEUR VIANDE BOVINE, ATOMISÉ ET PEU ORGANISÉ

Des freins importants au stade de la production

Le développement de la filière viande bovine se heurte, outre les contraintes déjà décrites pour la filière laitière (manque de formation, de capital, de terres...), à des freins spécifiques.

La filière laitière est souvent jugée comme plus rentable et plus soutenue par l'État que la filière viande bovine. Cependant, depuis 2010, le gouvernement a créé des subventions pour la filière viande. Ainsi, des primes sont versées aux éleveurs qui engraisent leurs veaux mâles : 100 € pour un veau élevé jusqu'à 3 mois et 500 € s'il est gardé jusqu'à 18-24 mois. Mais ces aides sont souvent méconnues des éleveurs.

L'absence totale de croisement terminal freine également le développement de la filière. Les inséminations avec des semences de races à viande ne sont pas encore développées en Algérie. Se rajoute à cela l'interdiction d'abattre les femelles en capacité de produire du lait, ce qui pose la question du devenir des Croisées.

Un maillon abattage défaillant

L'aval de la filière n'apparaît pas en mesure de supporter un fort développement de la production.

Le maillon central de l'abattage est contrôlé par les pouvoirs publics. La majorité des abattages s'effectue dans des tueries et au sein de quelques abattoirs. Les données concernant les lieux d'abattages sont partielles mais on peut estimer à plus de 400 le nombre de lieux d'abattage de bovins, la grande majorité sous utilisés. Une majorité d'entre eux n'est pas suffisamment équipée (de chambre froide notamment) et leurs conditions d'hygiène sont dénoncées par les services vétérinaires d'État. Les outils d'abattage sont dispersés sur le territoire et sont de capacité très limitée (moins de 10 bovins / j) sauf celui d'Alger (Ruisseau puis Birtouta) qui peut abattre 400 bovins / j.

La quasi-totalité des lieux d'abattage appartient aux autorités locales (mairies surtout), les lieux privés étant exceptionnels.

Les tueries sont localisées près des zones de consommation et réparties sur tout le territoire algérien. Elles sont mises à disposition et gérées par des organismes privés. Les prestations d'abattage sont réalisées par des égorgers privés sans découpe, dont les clients sont les bouchers et les chevillards.

La construction de lieux d'abattage par les pouvoirs publics n'a cessé de diminuer, alors que la fermeture de lieux existants se poursuivait. Les autorités cherchent cependant à garder ouvert un maximum de bâtiments existants afin d'éviter l'augmentation de l'abattage clandestin. En effet, les abattages hors abattoirs de bovins, interdits selon la réglementation, sont encore nombreux, surtout pour les animaux des petites exploitations traditionnelles et dans le centre du pays.

De nombreux intermédiaires

Le milieu de la filière algérienne est composé par une nébuleuse dense et complexe d'intermédiaires.

Ceux-ci peuvent endosser plusieurs casquettes : commerçant de bestiaux, chevillard, grossiste de viandes, grossiste d'abats... Il n'est pas rare qu'un même produit (animal puis carcasse) passe entre les mains de plusieurs intermédiaires avant d'être vendu au détaillant final. En résulte une faible rémunération de l'éleveur.

Conscientes de la faiblesse de ce maillon, les autorités algériennes ont décidé la création de 3 abattoirs d'État localisés à l'Ouest, au Centre et à l'Est du pays. Ces abattoirs, en construction, seront équipés de salles de découpe, de chambres froides...et devraient respecter les normes internationales. Ces bâtiments sont situés dans l'arrière-pays,

en pleine zone d'élevage ovin et seront d'abord utilisés pour l'abattage d'ovins avec l'objectif d'exporter une partie de la production. Au total, près de 12 000 téc de viande bovine (soit 8% de la production nationale) et 28 000 téc de viande ovine devraient sortir chaque année de ces structures.

Ce développement du maillon abattage devrait être l'occasion d'expérimenter le couplage des abattoirs avec des programmes d'engraissement. Des engraisseurs de bovins seront sélectionnés et fourniront dans un premier temps 9 000 têtes/an. Si ces programmes sont concluants, ils pourraient être étendus.

Les importations algériennes d'animaux : un temporaire qui va durer

Si croissance de la production laitière il y a, celle-ci s'effectuera avant tout par une augmentation des rendements plutôt que par une hausse du cheptel. Comme il paraît fort improbable de voir se développer un cheptel allaitant, la ressource de veaux nés en Algérie progressera peu. Le manque de viande bovine en Algérie continuera de se creuser, d'autant plus que l'amélioration des revenus stimulera la consommation. Les importations de viande bovine désossée sous vide ne pourront combler qu'une partie de ce déficit, en raison de la prédominance du secteur de la boucherie, des lacunes de la chaîne du froid et des doutes sur la qualité de ces viandes. Ainsi, l'importation de bovins vivants restera un mode d'approvisionnement structurel du marché algérien.

Déterminants des importations de broutards

Pour tenter de combler une partie du manque de viande bovine, l'Algérie a commencé à importer des animaux d'engraissement en 2011. Ces importations sont facilitées par un contingent à droits de douane nuls de 5 000 tonnes pour les animaux autres que les vaches laitières et les génisses, négocié dans le cadre de l'accord d'association UE-Algérie. Au-delà de ce contingent, le droit de douane applicable est de 30% *ad valorem*, auquel s'ajoute une TVA de 7%.

Les flux d'importation sont saisonniers et fortement dépendants du contingent à droits de douane nuls accordé à l'Union européenne et ouvert chaque année au 1^{er} janvier. Ce contingent mobilise les exportateurs européens fin décembre et début janvier et concentre près du tiers des importations annuelles. Les flux sont également plus importants après l'été (fortes chaleurs) qui a coïncidé ces dernières années avec le Ramadan.

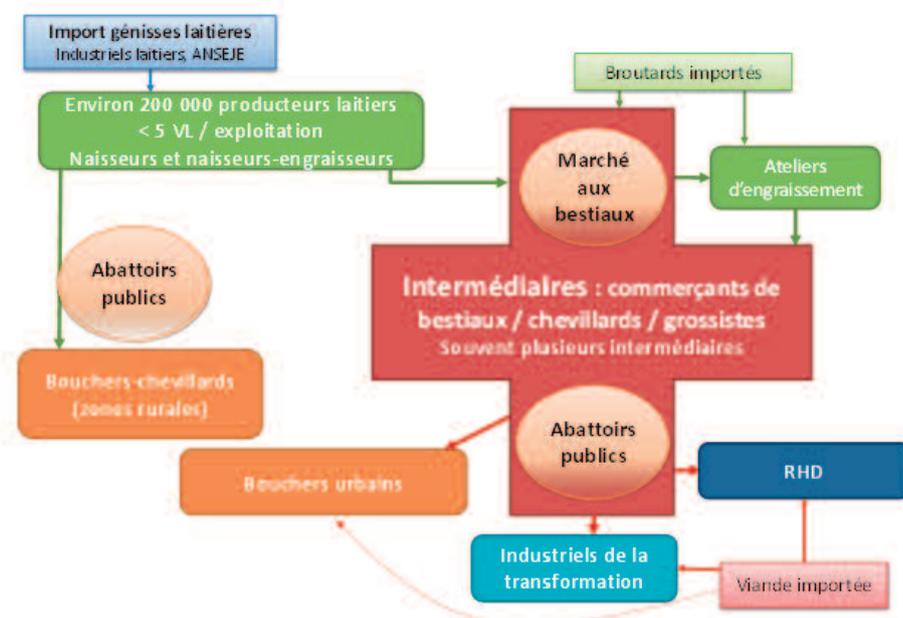
Les importations d'animaux vivants sont confrontées à de nombreuses contraintes limitant la hausse des flux. Tout d'abord les **taux de change**. En octobre 2013, l'euro valait 112 dinars au taux de change officiel, contre 101 dinars

en décembre 2012. Ce surcoût s'ajoutait alors aux droits de douane et a pu freiner les achats de certains importateurs de bovins vifs (30%). Enfin, la multiplication du nombre d'intermédiaires renchérit le coût pour l'éleveur.

Les **protocoles sanitaires**, notamment concernant l'IBR, restreignent le nombre d'animaux éligibles à l'exportation vers l'Algérie. Cela est notamment vrai en France où la vaccination est difficile à mettre en œuvre et donc où les animaux indemnes sont recherchés, mais plus difficiles à trouver et plus chers. Les importateurs doivent également respecter des règles sanitaires (vide sanitaire de 15 jours) et faire face à l'administration algérienne pour construire ou agrandir leurs installations. Si lors des premiers envois, des marchands opportunistes avaient pu décrocher certains contrats, ils tendent à disparaître avec le temps et la pérennisation des flux. Leur place est prise par des spécialistes qui n'hésitent pas à investir dans des bâtiments (lazaret).

Au final, un broulard charolais de 450 kg arrive aux environs de 2 000 € chez un éleveur algérien. Le prix des animaux est donc un facteur important dans les choix des importateurs et peut expliquer la baisse des exportations françaises en

ORGANISATION DE LA FILIÈRE VIANDE BOVINE ALGÉRIENNE

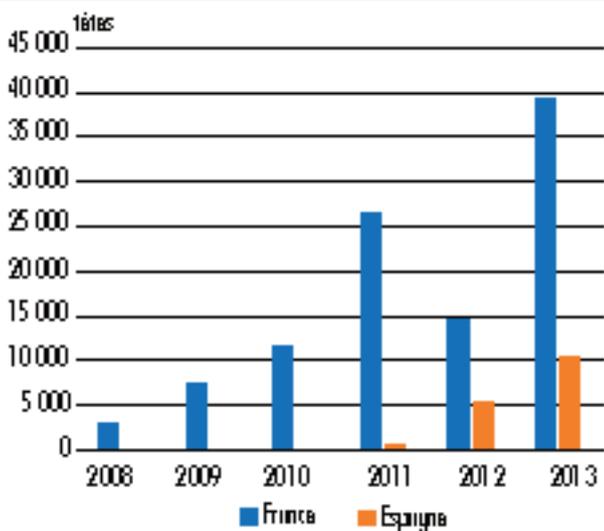


2012. Le **prix à la tête** devient souvent le critère d'achat principal compte tenu des disponibilités de trésorerie et du paiement rubis sur l'ongle des animaux, le crédit n'étant pas accepté par les exportateurs français. La demande des éleveurs commence ainsi à se porter vers des animaux plus légers et donc moins chers à la tête.

La place des broutards français menacée par les faiblesses du maillon engraissement

Les races comme la Charolaise, l'Aubrac ainsi que la Limousine sont appréciées des éleveurs pour leur résistance en élevage, leur GMQ élevé et leur rendement en viande lors de la découpe. Leurs performances permettent aux éleveurs techniquement performants de dégager une marge supérieure avec les animaux français qu'avec d'autres races. Toutefois, la grande majorité des engraisseurs ne peut rentabiliser l'achat de broutards à haut potentiel, faute de conduite technique adaptée.

EXPORTATIONS D'ANIMAUX (HORS REPRODUCTEURS) VERS L'ALGÉRIE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après d'après Eurostat

Les races françaises, une fois engraisées, sont souvent le plus mieux valorisées à la tête lors de la revente, à travers le poids total de l'animal. Mais la valorisation au kilo est moins évidente. Certains acheteurs payent une petite surprime pour l'animal (8,5 €/ kg carc pour un Charolais contre 7,5 €/ kg carcasse pour un Montbéliard⁵), tandis que d'autres achètent 8 €/kg carc quelle que soit la race de l'animal.

La demande en animaux vifs devrait donc persister et les flux de broutards français devraient se stabiliser, dans les années à venir. Le développement des importations algériennes est en effet conditionné, outre au prix des animaux, à des modalités internes à l'Algérie : un développement de la formation qui conduirait à une professionnalisation de l'engraissement, un accompagnement technique à la hauteur, une augmentation de la production fourragère, une amélioration de l'accès au foncier et au capital ...

La concurrence espagnole progresse

La France reste le premier fournisseur de l'Algérie en bovins vivants (hors reproducteurs) avec près de 40 000 têtes en 2013. Mais la concurrence espagnole s'affirme, passant de 0 en 2010 à plus de 10 000 animaux en 2013. Certains importateurs ont en effet décidé de ne pas renouveler leurs achats en France pour aller chercher des animaux dans la péninsule ibérique. À leurs yeux, les animaux espagnols affichent plusieurs avantages :

- des animaux moins chers au départ et à l'arrivée. Le prix d'un animal croisé espagnol est moins élevé au kg vif qu'un animal français. En outre, les frais de manutention lors de l'embarquement dans les bateaux sont jusqu'à 4 fois inférieurs en Espagne.

- des animaux pouvant être facilement vaccinés contre l'IBR dans des grands parcs, réduisant ainsi leur prix ;

- des animaux qui s'élèvent bien en ration sèche.

Par contre, les animaux espagnols sont parfois décrits comme sensibles aux pneumonies et sont décriés par les engraisseurs professionnels pour leur GMQ moins élevé.

⁵ La valorisation du cinquième quartier est intégrée dans ce prix payé à l'éleveur, traduit par kg de carcasse.

Une excellente valorisation du cinquième quartier

L'abattage dans les abattoirs ou tueries agréées est réalisé par des égorgeurs spécialisés. Ceux-ci facturent l'équivalent de 10 à 20 € par bovin, mais ne reprennent aucun matériau. Dans la plupart des cas, le cinquième quartier reste la propriété de l'apporteur (chevillard).

Des grossistes spécialisés dans le cinquième quartier sont souvent présents dans les structures d'abattage. Ils achètent la peau entre 0,60 et 0,80 €/kg, et paient les abats à prix d'or : de l'ordre de 200 euros par tête.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui nous ont cordialement accueillis et ont accepté de répondre à nos questions lors de nos missions sur place en 2013 et 2014. Des remerciements plus particuliers à M'Hamed Mehamdi (Bureau de liaison international) et Abderrazak Djellali.

Eleveurs :

- Région de Constantine : M. Achi, M. Benalmadani, M. Djouibila, M. Haroun, M. Sahraoui.
- Région d'Alger / Birtouta / Blida : les jeunes installés de la ferme des 4 chemins, M. Boualem, M. Louali.
- Région de Relizane : M. Inoudjal, M. Benzilem, M. Boudaoud, M. Oussaad.
- Région de Sétif / El-Eulma / Bordj : M. Allouni, chef des Productions animales dans la ferme-pilote Makhlofi, M. Sadek.

Entreprises laitières :

- Danone. M. Halfaoui, chef de zone collecte.
- Hodna Lait. M. Debeche.
- Safilait. M. Sahraoui, chef du département approvisionnements, et M. Sefari, directeur général.
- Laiteries Benaoula.
- Laiteries Bettouche.

Entreprises de la filière viande :

- Groupe Merdji. M. Merdji, directeur.
- Inalca. M. Madani, directeur des investissements.
- SNC Viandes de l'Est. M. Boufennara, gérant.

Mais aussi :

- Les chambres d'agriculture de Constantine, de Blida et de Relizane, et la Chambre nationale d'agriculture.
- Dr Kahlouch. Vétérinaire de la région de Relizane.
- ALVIAR. M. Benaïssa, secrétaire général.
- CNIAAG. M. Bouchemal, directeur général.
- M. Bendahmane.
- Algerian Bovines, M. Kouadi, gérant.
- Ubifrance Alger. M. Hirondele.
- Les gérants de boucheries, crèmeries, centres de collecte, restaurants et points de vente qui ont accepté de répondre à nos questions.

DOSSIER ALGÉRIE

FILIÈRES
BOVINES

N°451
Novembre 2014

Économie de l'élevage



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES
DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE
(GEB)

Dossier viande bovine en 2020.

Quelle production française de viande bovine à l'horizon 2020 ? N° 450 - Octobre 2014

Dossier Maroc. La filière viande bovine au Maroc. Comment concilier croissance et autosuffisance. N° 449 - Septembre 2014

Dossier spécial PAC. Une PAC complexe... et transitoire. N° 448 - Juillet-Août 2014

Dossier marchés mondiaux des produits laitiers 2013.

Perspectives 2014. N° 447 - Juin 2014

Dossier marché mondial viande bovine 2013.

Perspectives 2014. N° 446 - Mai 2014

Dossier annuel Ovins 2013

Perspectives 2014. N° 445 - Avril 2014

Dossier annuel Caprins 2013

Perspectives 2014. N° 444 - Mars 2014

Dossier annuel Bovins lait 2013

Perspectives 2014. N° 443 - Février 2014

